



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2778 | 63^e année | Du 17 au 30 septembre 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

MÉGALO ?

« L'histoire du Rafale [...] est un scandale d'État », proclame Serge July, qui prétend déverser sa bile sur un gouffre financier. « Coût de ce programme pour le contribuable : à peu près 40 milliards d'euros. À titre de comparaison, l'impôt sur le revenu a rapporté, en 2007, 54 milliards. » (RTL, 08/09/2009) Un avion de combat, cela coûte cher, très cher. Sans doute un tel investissement apparaît-il inacceptable aux yeux d'un vieux soixante-huitard... À titre de comparaison, nous rappellerons surtout qu'un Eurofighter a coûté 50 % de plus qu'un Rafale aux contribuables allemands, britanniques, espagnols, italiens. « Le choix de jouer en franco-français [...] apparaît aujourd'hui comme le plus rationnel, tant sur le plan des finances publiques que sur celui des besoins militaires », observe Jean-Dominique Merchet (*Défense européenne, la grande illusion*, éd. Larousse). Les faits sont têtus. M. July s'obstine pourtant à les ignorer, obnubilé par son entreprise de dénigrement national : « Il faut espérer que Nicolas Sarkozy, en soldant le Rafale [aux Brésiliens], a aussi soldé, par la même occasion, la mégalomanie française en la matière. » Nous l'avons vu, l'exemple est mal choisi pour stigmatiser une surestimation de nos capacités. Cela dit, l'arrogance française n'est pas un mythe : « Entre l'excès de prétention et l'excès de sous-estimation de soi, nous sommes passés par des extrêmes qui nous handicapent », déplore Hubert Védrine (*Rapport sur la France et la mondialisation*). « Il est temps de trouver notre équilibre. » Le "partenariat stratégique" mis en œuvre avec le Brésil pourrait nous y aider.

G.D.

La dictature de la "vertu"

Des petits malheurs d'Hortefeux aux "grandes peurs" programmées

PAGE 3



■ FÊTE DE L'HUMA

Une exhibition chahutée

Quand les fils de Staline chahutent Mitterrand neveu... La grossièreté des contestataires répond à la provocation des ministres d'"ouverture".

Quelle mouche a donc piqué Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, pour qu'il se rende ce dimanche 12 septembre à la Fête de l'Humanité ? Il n'avait pas prévu qu'il pourrait ne pas y être le bienvenu. Résultat : dès son arrivée à La Courneuve une trentaine de militants se sont mis à crier : « *Dehors la droite !* », « *À bas le gouvernement !* » Il a même eu droit à « *Casse-toi, pauvre con* » - ces manifestants n'ayant pas la mémoire courte... Quelques minutes plus tard le même sort atteignait M. Éric Woerth, ministre du Budget et de la Fonction publique.

Bien sûr ce manque d'éducation est choquant, mais, demanderons-nous, où est l'indécence : du côté des jeunes trublions au crâne bourré de slogans ? Ou du côté de ces deux ministres du gouvernement, qui osent aller de leur propre gré s'acoquiner quelques heures avec le dernier carré des "collabos" du Parti communiste, qui ne se sont jamais vraiment désolidarisés des exterminations voulues pendant quatre-vingts ans par les dirigeants soviétiques au nom de l'idéologie marxiste-léniniste ? Les cent millions de morts que portent sur la conscience les héritiers de Staline ne semblent en

rien toucher la conscience de MM. Woerth et Mitterrand neveu. Les hommes et femmes formés par Nicolas Sarkozy sont au-dessus de ces considérations.

"Ouverture"

Venus de tous les horizons, persuadés que donc l'avenir est dans "l'ouverture", ils vivent sur une planète où tout le monde se congratule en abandonnant ses convictions, tandis que, sûrs d'avoir abasourdi le bon peuple de France avec la peur du carbone et de la grippe, ils se croient permises toutes les exhibitions. Ils viennent d'ap-



prendre à leurs dépens que la politique du baiser Lamourette n'a qu'un temps...

M. Mitterrand, pour justifier sa présence dans la galère de La Courneuve a dit qu'en tant que ministre de la Culture il se sentait solidaire de l'Huma comme de tout autre journal. S'inviterait-il alors un jour à une réunion organisée par *L'Action Française 2000* ?

M.F.

■ FRANCE

Rien n'a changé dans les banlieues...

Les chiffres cachés de l'insécurité

PAGE 5

■ MONDE

Vers une implosion politique ?

Le Liban otage des ayatollahs

PAGE 9

■ IDÉES

La Contre-Révolution pour héritage :

Charles Maurras et Louis de Bonald

PAGE 12

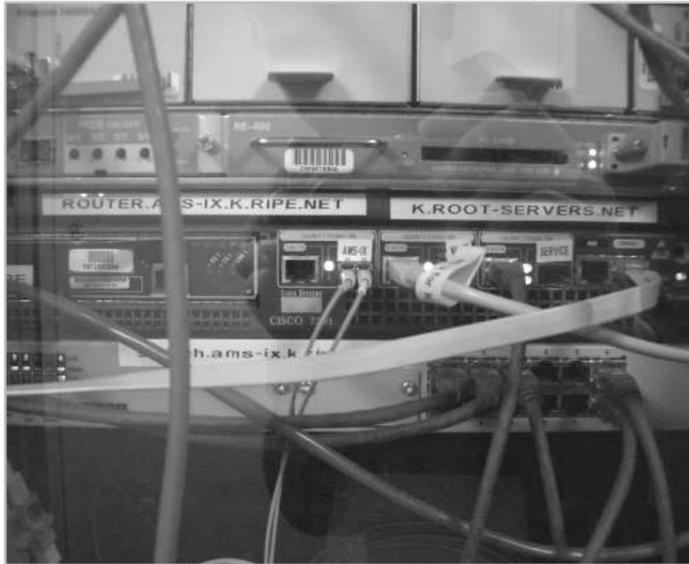


INTERNET

Mainmise américaine

Au cœur du réseau mondial se trouve l'Icann, un organisme de droit californien lié au gouvernement américain. Un "shérif du cyberspace" sur lequel Bruxelles appelle à un contrôle accru de la "communauté internationale".

Le 30 septembre arrive à échéance le contrat liant l'Icann au gouvernement américain. Créée en 1998 à l'issue de négociations menées par le vice-président Al Gore, l'Internet Corporation for assigned names and numbers est un organisme privé à but non lucratif, régi par le droit californien. Elle joue un rôle crucial dans la "gouvernance" d'Internet, supervisant, d'une part, l'attribution des adresses IP (*Internet protocol*) - des séries de chiffres identifiant chaque point d'accès au réseau mondial -, et, d'autre part, la gestion des noms de domaine - ces adresses intelligibles grâce auxquelles les internautes se repèrent dans les méandres de la Toile.



L'Icann supervise l'attribution des adresses IP et la gestion des noms de domaine.

Délégations

En collaboration avec l'Icann, de multiples acteurs assurent une gestion décentralisée du réseau. Un gage de fiabilité et d'efficacité. Sur le Vieux Continent, une organisation néerlandaise, la RIPE-NCC, distribue les adresses IP selon la plage qui lui a été allouée. Une association française, l'Afnic, administre les domaines de premier niveau créés pour la France métropolitaine, la Réunion et les Terres australes et antarctiques françaises (.fr, .re et .tf).

« La stabilité du système des noms de domaine a été préservée » : « l'Icann et le gouverne-

ment américain peuvent se prévaloir d'avoir atteint cet objectif clé », reconnaît-on à Bruxelles. La Commission européenne appelle à « maintenir le rôle central du secteur privé dans la gestion quotidienne de l'Internet », tout en réclamant qu'il rende des comptes « vis-à-vis de la communauté internationale ». L'Icann est manifestement plus ouverte qu'à l'origine ; elle a permis « la création d'une large instance réunissant de multiples parties prenantes, favorisant ainsi un processus de prise de décision

participatif » ; elle a été présidée par un Australien, Paul Twonney, auquel a succédé en juillet dernier Rod Beckstrom, le premier directeur du National Cyber Security Center.

Suspensions

Cela dit, les pays en développement demeurent insuffisamment impliqués. En outre, « bien que l'Icann soit un organisme privé dont le conseil d'administration compte des membres de plusieurs pays, c'est à Washington [qu'elle]

doit rendre des comptes en définitive ». Nicolas Arpagian esquisse une comparaison avec la Grande-Bretagne, « dont la suprématie sur les voies maritimes a assuré la domination au cours du XIX^e siècle » : « Les Britanniques maîtrisaient ces voies de communication indispensables au commerce et aux échanges intercontinentaux. Ainsi, l'Icann a décidé par le passé de suspendre l'enregistrement des sites Internet en .iq (pour l'Irak) et en .af (pour l'Afghanistan). » (Les Échos, 20/08/09) À la demande du gouvernement américain, influencé par les lobbies puritains, elle renonça également à ouvrir le domaine .xxx, censé faciliter l'identification des sites pornographiques.

Une responsabilité multilatérale ?

« Les dispositions actuelles qui prévoient un contrôle unilatéral [...] doivent céder la place à un autre mécanisme qui permettrait de garantir qu'une responsabilité multilatérale s'applique à l'Icann », proclame-t-on à Bruxelles. « Il conviendra [...] de s'assurer que le fait que l'Icann a été constituée en société en Californie n'empêche pas qu'il soit tenu compte des demandes gouvernementales... » Manifestant quelque velléités d'indépendance, l'Icann s'était d'emblée heurtée au Congrès. En dépit de ses incantations, la Commission européenne ne se fait pas d'illusion quant aux allégeances futures du « shérif du cyberspace » : « Le gouvernement américain n'a jamais cessé de dire qu'il garderait le contrôle effectif de la coordination des fonctions essentielles en matière de noms et d'adresses au niveau mondial. »

G.D.

» EMBAUCHES

L'UMP recrute : l'équipe orchestrant sa présence sur la Toile devrait passer de deux à vingt personnes. Selon Sophie Landrin et Pierre Jaxel-Truer, entre autres objectifs, le parti présidentiel souhaiterait « entretenir en permanence un lien direct avec ses sympathisants, même hors période électorale. Selon M. Giacometti, "il s'agit de promouvoir le parti comme ayant une utilité sociale, pas seulement comme une structure destinée à préparer des carrières ou des élections." » (Le Monde @, 03/09/2009)



» SUSPICION

La réforme de l'audiovisuel public doit compter, elle aussi, avec le droit communautaire. Le 1^{er} septembre, Bruxelles a donné son feu vert au versement à France Télévisions d'une subvention de 450 millions d'euros, censée palier la perte de revenus publicitaires. Le commissaire en charge de la concurrence, M^{me} Neelie Kroes, se montre bienveillant, rappelant le soutien de l'Union européenne à « la politique de pluralité des médias ». Le 16 juillet 2008, la Commission avait déjà approuvé, sans condition, une injection de 150 millions d'euros au capital de l'entreprise publique. Elle ouvre néanmoins une enquête « sur l'éventuelle affectation des taxes introduites par la réforme ainsi que sur une éventuelle surcompensation des coûts du service public à l'horizon 2011-2012 ».



» PORNO CHIC

L'Autorité de régulation professionnelle de la publicité prétend évaluer l'« image de la personne humaine » véhiculée par les annonceurs ; cela « sans tomber dans les pièges du politiquement correct ou de la pudibonderie ». S'appuyant sur l'étude de 90 000 visuels, son "bilan 2008" fustige certes les cas « d'atteinte à la dignité de personnages en raison de leur physique (disgracieux, surpoids) ou de leur âge ». Mais il tranche avec les recommandations délirantes de la Halde. L'ARPP salue la quasi-disparition du "porno chic" : « Peu ou pas de violence-soumission, ni de référents aux codes pornographiques. » Elle dénonce, en revanche, un « retour aux basiques » : « gros plans aguicheurs sur des postérieurs ou décolletés féminins dénudés sans relation avec le produit... » Sont pointés du doigt, plus particulièrement, les secteurs des accessoires automobile et de la moto, ainsi que les services (assurance, finance, distribution).

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menuisier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margailan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

TRENTE-SIX RAFALE AU BRÉSIL

Le Rafale va-t-il enfin décoller à l'exportation ? Le Brésil devrait acquérir trente-six appareils. Le chef de l'État s'est accordé avec le président Lula sur un « choix de principe ».



Les négociations se poursuivront pendant quelques mois ; elles porteront notamment sur l'ampleur des "transferts de technologies" : « Ce qui est important », affirme le président Lula, c'est « que l'on puisse produire cet avion au Brésil ». Cela « ne nous

fait pas peur » répond son homologue français. « Nous avons intérêt à travailler avec vous » : « Pour la technologie de demain, quel pays peut dire que seul, il y arrivera ? » Le président de la République poursuit ainsi la mise en œuvre d'un "partenariat stratégique", dont participe l'engagement de la France d'« aider le Brésil à acquérir les instruments de souveraineté d'une grande puissance de demain », selon les explications du Quai d'Orsay. Après neuf mois de discussions, un contrat portant sur la vente de cinq sous-marins vient d'ailleurs d'être signé le 5 septembre.

PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Plus généralement, « le Brésil se rapproche de nos positions sur l'environnement [...] et continue à soutenir l'association de notre pays à l'Organisation du traité de coopération sur l'Amazonie (OTCA). La France soutient, pour sa part, l'ambition brésilienne d'accéder à un siège permanent au Conseil de sécurité » des Nations Unies. Les échanges commerciaux entre les deux pays auraient doublé depuis 2003. Rappe-

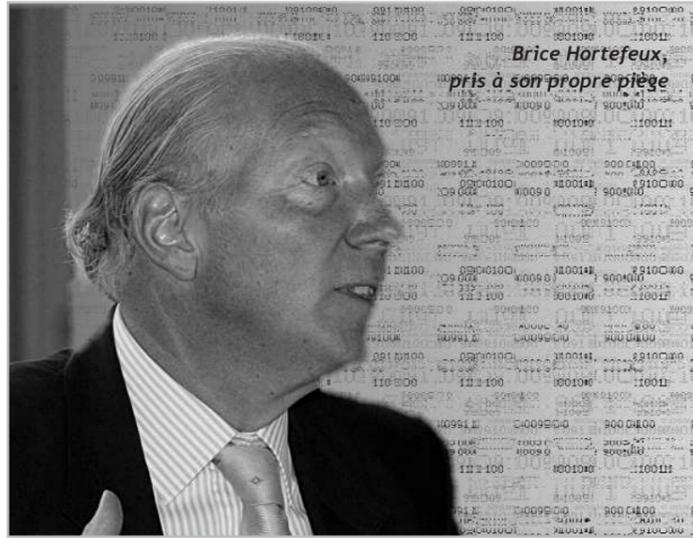
lons en outre qu'ils partagent 700 kilomètres de frontière, la France s'étendant via la Guyane jusqu'en Amérique latine ! Outre la "délocalisation" d'un savoir-faire industriel, un "renvoi d'ascenseur" soulève des interrogations : l'acquisition par la France de transporteurs brésiliens développés avec la collaboration de Dassault. « Cela n'a rien à voir avec le dossier de l'A400M » prévient le président de la République ; ces appareils ne seraient que des « brouettes volantes » selon le ministre de la Défense Hervé Morin, interrogé par Jean-Michel Apathie (RTL, 10/09/2009). Mais la polyvalence exceptionnelle de l'avion promis par Airbus n'était-elle pas censée réduire l'hétérogénéité de la flotte militaire française, afin d'optimiser formation et maintenance ? Les considérations industrielles et sociales l'auront emporté... Selon le directeur général international de Dassault, Éric Trappier, « ce contrat représente 6 000 emplois en France, pas seulement chez Dassault, mais également chez Safran, Thalès et dans les PME » (Secret Défense @, 06/09/2009). ■

Avec les ministres que M. Sarkozy se choisit selon ses humeurs, il faut s'attendre à tout. L'improvisation, souvent maladroite, semble être la règle. Un jour l'un d'eux parle trop tôt, un autre jour il contredit l'un de ses collègues, une autre fois il se fait prendre en train de dire n'importe quoi... Nous parlons par ailleurs (page 1) d'Éric Woerth et Frédéric Mitterrand qui ont cru devoir aller se faire voir chez les communistes... mais l'homme qui a occupé le plus les médias ces derniers jours est bien M. Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur.

□ HORTEFEUX

La dictature de la "vertu"

Depuis que les ministres jouent à être à tu et à toi avec le premier venu, tout peut leur arriver. En témoigne la mésaventure du ministre de l'Intérieur... Beaucoup de bruit pour une boutade !



Le MRAP a toujours raison...

Son cas est assez comique car, non seulement il a commis une bourde tout à fait vénielle, mais les fureurs médiatiques qu'il subit maintenant sont exactement celles qu'il avait lui-même déclenchées à l'encontre du préfet Paul Girod de Langlade.

Rappelons les faits : ce commis de la République, jusqu'alors au-dessus de tout reproche, n'a que le tort d'avoir un parler un peu bourru. Rentrant fin juillet de La Réunion où il avait été mandaté par le gouvernement pour assister aux états généraux de l'Outre-Mer, il avait eu une altercation avec un agent de sécurité qui faisait traîner les formalités à l'aéroport d'Orly. Ses propos rapportés et amplifiés par les médias sont alors devenus : « On se croirait en Afrique » et « Il n'y a que des noirs ici » ! Du coup la grande ligue de vertu crypto-communiste connue sous le nom de MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) s'en est mêlée, et M. Hortefeux, ne pouvant rien refuser à une telle instance "morale" s'est empressé d'annoncer la suspension immédiate du préfet. Celui-ci, qui entend se défendre jusqu'au bout, déclare qu'il est victime d'un montage médiatique de la part de ceux qui n'avaient déjà pas apprécié ses propos plus anciens quelque peu méfiants à l'égard des gens "du voyage", propos pour lesquels il avait pourtant été relaxé en justice !

Il faut donc le savoir : désormais en France on peut être condamné pour de simples propos tenus à l'emporte-pièce, et quand cette condamnation porte sur des mots considérés comme

"racistes", on est mis au ban de l'infamie. Le ministre de l'Intérieur aurait dû savoir que nous vivons sous le terrorisme de la "vertu" (Robespierre, reviens ! Ils sont devenus fous...) Voilà qu'il s'est lui-même fait piéger le dimanche 5 septembre à l'université d'été de l'UMP à Seignosse.

Se laissant photographier avec un jeune militant d'origine arabe, dans une ambiance, a-t-on dit, de "potache", il a alors lancé, sans que l'on puisse dire s'il parlait des personnes voulant être photographiées avec lui ou des arabes, ou même des Auvergnats (ce qu'il est lui-même) : « Il en faut toujours un. Quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes. » La vidéo montrant le scène et tournée par on ne sait qui, aussitôt fait, à partir du site du Monde, le tour de tous les blogs "bien-pensants", chacun y allant de sa dénonciation du « racisme » du ministre. Le Parti socialiste a joint sa voix pour demander la démission du celui-ci, les Verts ont parlé de « racisme bête et méchant ». Voilà M. Hortefeux devenu un simple Girod de Langlade...

Beaucoup de bruit pour une boutade ! Une boutade qui, de toute façon, s'il s'agit bien des

arabes, dit sur un ton léger une chose très juste et dont il n'aurait pas à se justifier, à savoir que les immigrés ne peuvent être accueillis dignement qu'à dose homéopathique !

Les contre-feux d'Hortefeux

Depuis que les ministres jouent à être à tu et à toi avec le premier venu, tout peut leur arriver. Nous ne nous associerons pas à ceux qui vocifèrent contre notre arroseur arrosé, nous ne chercherons pas non plus à le défendre, car l'homme ne risque pas grand-chose, puisqu'il joue sur deux tableaux. Après avoir montré, en limogeant le préfet Girod de Langlade, aux organisations "antiracistes" qu'il ne pouvait rien leur refuser, le ministre a reçu le septembre une délégation du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et, ce lundi 14, il a condamné l'islamophobie en rompant le ramadan avec le Conseil français du culte musulman (CFCM). Ce politicien est très habile pour, d'une part, faire croire à la fermeté du pouvoir contre la délinquance dans les banlieues et contre une immigration excessive, et pour,

d'autre part, rappeler que, ministre de l'Immigration jusqu'en juin dernier, il a accordé 200 000 titres de séjour aux étrangers... Il sera donc très vite reblanchi, bien que M. Éric Besson, nouveau ministre de l'Immigration, par une coïncidence peut-être pas innocente, se désolidarise au même moment de son prédécesseur en disant vouloir renoncer aux tests ADN pour les immigrés candidats au regroupement familial...

Des commissaires politiques

Le drame dans cette affaire, est que de plus en plus les blogs jouent un rôle de journalisme de délation. Et cela peut frapper chacun de nous. M. Patrick Devedjan, ministre de la Relance, l'a dit ce dimanche 13 septembre : « Les hommes politiques sont devenus des cibles, la frontière entre la vie publique et la vie privée s'efface de plus en plus [et] l'on cherche à isoler leurs propos, trouver les moyens de les accuser. [...] On peut de moins en moins se permettre de faire des blagues ou des plaisanteries dans la société fournie de commissaires politiques abondants que nous connaissons de plus en plus. » Ce ne sont pourtant pas les amis de M. Devedjan qui sont le plus exposés...

On risque maintenant de voir les hommes du président Sarkozy tenter d'imposer leur police de la pensée aux braves gens du peuple qui utilisent Internet. M. Jean-François Copé ce lundi 14 sur France 2 s'est vanté d'être de ceux qui sont « si attachés à réguler tant de choses, à essayer de tout organiser pour que les uns et les autres puissent vivre dans une démocratie où chacun est entendu et respecté ». Beaucoup devinent déjà l'intention sarkozienne de contrôler, pour leur "bien"... même les internautes ! On étudierait déjà le moyen, par le biais de "logiciels de sécurisa-

tion" de verrouiller, en même temps que des sites réellement pourris, ceux qui sont un peu trop libres pour se réclamer de la sacro-sainte démocratie... L'ordre "moral" devra régner !

Décadence

Nous vivons réellement une époque de décadence. Quand la morale n'est plus celle qui découle de la religion et n'est plus liée aux finalités surnaturelles des individus et des sociétés, elle tend à devenir purement juridique, à se durcir en impératif catégorique. Nous allons bientôt, si nous ne réagissons pas, nous voir imposer comme devoir moral, avec sanction humiliante en cas de refus, la foi démocratique, l'acceptation sans discuter de la fameuse taxe carbone, la croyance écologiste en la responsabilité de l'homme dans le réchauffement de la planète, la vaccination contre une grippe anodine, voire le port du masque ou le refus de serrer la main de nos relations pour ne pas être contaminés, voire aussi peut-être l'interdiction de se rendre à la messe si trois paroissiens sont grippés... L'interventionnisme de l'État et l'as-



Vers une société totalitaire ?

sistanat s'accroîtront en jouant sur des peurs et des psychoses imaginaires, et cela évitera de poser les vrais problèmes, ceux de l'immigration, du communautarisme, de la montée de l'islam, du recul du christianisme, ceux aussi de la démographie, de la violence, de l'éducation, en somme ceux qui doivent se régler à l'aide de la vraie morale, et non d'une morale virtuelle. Il est temps de revenir au réel en chassant les nuées démocratiques.

MICHEL FROMENTOUX

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Un mois difficile

■ Merci à nos amis qui ont répondu cette quinzaine à notre appel pressant de début septembre, nous permettant ainsi de régler les échéances les plus urgentes. Hélas, les baisses de recettes des mois d'été ne sont pas encore compensées, ce qui rend ce mois de septembre encore très difficile pour les finances du journal.

C'est pourquoi nous continuons à vous solliciter : une souscription, même d'un euro par jour, c'est à la portée de beaucoup. Nous ne le répéterons jamais assez : nous n'aurions pas ces soucis si tous nos amis d'AF étaient abonnés. Et vous, êtes-vous abonné ? Si non pensez à régulariser votre situation dès maintenant. C'est

urgent. Si vous ne pouvez régler en une fois, adoptez le prélèvement mensuel sur votre compte bancaire. Merci de l'aide de tout ce que vous pourrez faire.

MARIELLE PUJO

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 11

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sultan, 17,78 ; Mme Françoise le Grogne, 15,24 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Marie-Christian Leclercq-Bourin, 28 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Christian Desjonquères, 50 ; André de Cézac, 50 ; Jacques Lamonerie, 100 ; Mme Marcelle Arnaud, 150 ; Fernand Estève, 200 ; Amédéo Ciscar Penella, 200.



Total de cette liste : 907,29 €
Listes précédentes : 8 687,10 €

Total : 9 594,39 €

Pas de tête qui dépasse !

On serait tenté de croire à une banale histoire belge. La télévision publique RTBF a révélé que lors de la visite du président français à l'usine Faurecia, dans l'Orne, un casting avait permis d'éliminer de l'estrade officielle toutes les têtes dépassant celle de Nicolas Sarkozy. Personne ne devait mesurer plus de 1 m 70. Cette information cocasse qui a fait le tour des télévisions un peu partout dans le monde a été totalement ignorée des chaînes françaises...

UN FIGURANT...

Bien sûr l'Élysée trouve ces allégations « ridicules et grotesques », l'entreprise, quant à elle, dément en disant qu'elle avait eu « la maîtrise d'œuvre de l'organisation de la visite ». Toutefois, le délégué syndical CFTD de Faurecia a déclaré : « Tout a été extrêmement cadré et défini, y compris la taille des personnes devant figurer derrière le président. » Et d'ajouter non sans humour : « Un ego si fort, franchement... » D'autres membres du personnel disent que même un car spécial a amené des figurants pas trop grands.

Évidemment, tous les hommes de la V^e République ne peuvent ressembler à son très haut fondateur, Charles De Gaulle, à côté duquel M. Sarkozy a lui-même l'air d'un figurant. Une question nous vient quand même à l'esprit : que pense la sourcilleuse HALDE de cette façon de discriminer des personnes selon un caractère physique ? Ajoutons que si la monarchie était bientôt rétablie, ce genre de souci cesserait vite de tourmenter les organisateurs des visites officielles : le dauphin, Jean de France, duc de Vendôme, mesure plus de 1 m 80...

M.F.

□ DÉMOGRAPHIE

Le rebond de la natalité

La France serait la championne européenne des naissances. Une bonne nouvelle, assurément, qui ne doit pas masquer le péril démographique auquel nous restons confrontés.

On semblait exulter ce lundi 14 septembre au Journal de 20 heures de TF1 : la France serait la championne européenne des naissances, juste après l'Irlande ! Avec plus de 800 000 bébés nés en 2008, on approche de 2,07 enfants par femme, non loin du taux de 2,1, celui à partir duquel les générations se reproduisent.

Le Monde du même jour précise qu'« en 2008, 796 000 enfants sont nés en France métropolitaine et 32 400 dans les départements d'outre-mer, soit un total de 828 400, en augmentation de

1,2 % par rapport à 2007. En janvier, l'Institut national de la statistique avait annoncé un total de 834 000 naissances. Le nombre de naissances se situe quasiment au niveau du pic de 2006, année où il avait atteint un niveau jamais observé depuis 1981. »

Immigration

Bonne nouvelle assurément ! On se prend alors à penser que si l'avortement ne tuait pas plus de 225 000 enfants par an, même compte tenu de ceux qui n'arriveraient pas à l'âge adulte, la

France comblerait bien vite son déficit démographique. On sait aussi que 52 % de ces enfants sont nés hors mariage (10 % de plus qu'il y a dix ans), ce qui témoigne d'une mentalité assez peu portée à respecter les valeurs de la famille et laisse craindre que ces couples instables ne restent pas longtemps féconds.

Il faut aussi savoir que la part des enfants nés de couples mixtes, ou "métis", est passée en dix ans de 8 % à 12,7 %. Ajoutons à cela la politique de naturalisations massives pratiquée par nos gouvernements successifs et l'on com-



prend pourquoi Le Figaro du 2 septembre constate que le vieillissement de la population continue de s'accélérer dans les régions où l'immigration est peu importante, alors que les régions les plus « jeunes » sont celles où la présence d'habitants d'origine étrangère est la plus forte. De quoi faire réfléchir... Il appartient aux Français eux-mêmes d'en finir avec une mentalité abortive et malthusienne s'ils veulent repeupler eux-mêmes la France.

M.F.

ADIEU, LE DIMANCHE !

Les communes de l'unité urbaine de Paris, qui couvre Paris et une partie de l'Île-de-France, vont pouvoir procéder à l'ouverture dominicale, selon la nouvelle loi, a annoncé ce lundi 14 septembre la préfecture de Paris. Le préfet Daniel Canépa a signé l'arrêté établissant le périmètre et la liste des communes de l'unité urbaine de Paris (plus d'un million d'habitants) qui peuvent déroger au repos dominical.

Citons Le Figaro : « Il s'agit de Paris (75), de l'ensemble des 36 communes des Hauts-de-Seine (92), des 40 communes de la Seine-Saint-Denis (93), et des 47 communes du Val-de-Marne (94). Sont aussi concernées 50 communes de Seine-et-Marne (77), 87 communes des Yvelines (78), 79 communes de l'Essonne (91) et 68 communes du Val d'Oise (95). Des communes comme Mantes-la-Jolie, Les Mureaux ou Versailles (78), Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux

ou Montrouge (92) ou encore Aubervilliers, La Courneuve, Pantin (93), Créteil, Saint-Mandé ou Vincennes (94) ainsi que Gonesse ou Sarcelles (95) pourront aussi pratiquer l'ouverture dominicale. »

On le voit, le reniement des habitudes ancestrales et chrétiennes est en route, au mépris des convictions et des devoirs familiaux des travailleurs. Une nouvelle forme d'esclavage...

M.F.

JEAN-BAPTISTE BIAGGI

« Fugit irreparabile tempus » disait déjà Horace. Il avait raison car cette fuite du temps entraîne avec elle la perte d'amis chers et d'hommes de qualité par nature irréparable. Ainsi s'en est allé Jean-Baptiste Biaggi après une vie pleine de combats, des vrais et des politiques.

Son courage, son intelligence, sa passion patriotique ont émaillé sa vie d'exploits et de luttes qu'il menait avec foi et ardeur. Déjà, au début de la guerre, jeune officier, il est blessé dans la forêt de Warnat et décoré de la Légion d'honneur... à titre posthume car on le croit mort, mais il en réchappe et continue à se battre d'abord dans la Résistance avec le réseau Orion où il épaula Alain Griotteray, ensuite aux commandos de France où il est de nouveau blessé. Il fut l'un des rares résistants à s'évader en 1943 du train qui l'emmenait en déportation, à partir du camp de Compiègne tristement connu. L'évasion fut préparée par

le réseau pour la fabrication des outils et leur introduction dans le camp. Cinq évasions de train furent ainsi réussies par l'équipe Biaggi dont la sienne à Coole dans la Marne. Plus tard, au commando de France, il gagne la croix de Guerre avec palme.

Revenu à la vie civile, il prête serment d'avocat en 1947, il sera un brillant praticien du droit mais son virus patriotique l'amènera à la politique et il rejoint alors le RPF dont il devient orateur national jusqu'en 1951, puis, en Algérie, animateur du premier comité de Salut public lors de la venue de Guy Mollet. Il crée alors le Parti patriote révolutionnaire et joue un rôle important le 13 mai 1958 dans le retour du général De Gaulle mais, défenseur de l'Algérie française, il rompt avec l'UNR dont il fut député de 1958 à 1962.

Il rejoint alors le CNI (Centre national des indépendants) puis les comités Tixier-Vignancour au nom duquel il fut élu maire de Cagnano (Corse) où il obtint la majorité absolue ! Il rejoint ensuite le Front national où il militera activement jusqu'à ce que sa

santé ne le lui permette plus. En cette qualité il fut notamment candidat aux législatives de 1986 où Jean-Marie Le Pen et Frédéric Dupont furent élus, Jean-Baptiste Biaggi échouant de justesse à obtenir le troisième siège.

En 1991, candidat au Sénat pour la succession de Raymond Bourguin, sa notoriété lui valut cent quatorze voix, alors que le FN ne disposait que de quatre électeurs.

Il est à noter que les rares organes de la "grande" presse qui relatèrent sa disparition se sont montrés étrangement discrets sur cette longue activité politique nationale. Il était aussi un ami de l'Action française aux banquets de laquelle il figura et où il retrouva nombre de patriotes que l'idée royale rassemble naturellement.

Ses obsèques ont eu lieu le 1^{er} août à Cagnano où sa famille et ses amis entouraient ce combattant, ce Français, cet homme de conviction qui fut un héros modeste mais brillant auquel l'AF adresse un adieu ému.

ANDRÉ PERTUZIO

L'ACTION FRANÇAISE **TARIF DES ABONNEMENTS** (paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	65 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
 Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

Rome-Écône : enfin les discussions sur le fond



Selon le cardinal Christoph Schönborn, archevêque de Vienne, le dialogue Vatican-traditionalistes s'ouvrira « dans les prochains jours », car le pape

Benoît XVI considère comme de son devoir de « s'engager pour l'unité de l'Église ».

Selon l'agence de presse catholique autrichienne Kathpress, le Vatican a formé un groupe d'experts chargé de dialoguer avec les traditionalistes. Ce groupe est présidé par le secrétaire de la commission vaticane Ecclesia Dei, le prélat italien Guido Pozzo, et comprend notamment le dominicain suisse Charles Morerod, le jésuite allemand Karl Josef Becker et le vicaire général de l'Opus Dei, le prélat espagnol Fernando

Ocariz Brana, tous trois conseillers de la congrégation vaticane pour la Doctrine de la foi. Côté Fraternité Saint-Pie X, M^{gr} Alfonso de Galaretta est notamment en charge de la discussion. En dépit des réticences des épiscopats allemand et français, cette ouverture de discussions entre autres sur le concile Vatican II, sur la liberté religieuse, sur la liturgie, qui surviennent bien trop tardivement sont un espoir pour tous les catholiques fidèles à l'Église de toujours.

M.F.

❑ BANLIEUES

Insécurité : rien n'a changé

Mis en cause pour son "dérapage", Brice Hortefeux est avant tout le grand manipulateur, chargé de faire croire à une embellie sur le front de l'insécurité. Quitte à imposer le silence aux préfetures...

Quatre ans après les émeutes dans les banlieues françaises qui avaient démarré fin octobre 2005 à Clichy-sous-Bois, deux ans après la flambée de violences urbaines qui avait pris naissance en novembre 2007 à Villiers-le-Bel, peut-on redouter que se reproduisent des émeutes dans les banlieues des villes de France ?

Climat survolté

Cet été, l'étincelle a failli se produire à Bagnolet ou le dimanche 9 août, un jeune majeur de dix-huit ans est mort en percutant une barrière métallique au guidon d'une moto de cross, alors qu'il tentait d'échapper à un contrôle de police. Comme en 2008, plusieurs journaux américains parlent d'émeutes urbaines, publiant des photos de véhicules incendiés dans de nombreuses villes de France. Dans les médias français, on préfère parler d'apaisement. Une « situation relativement apaisée » indiquait la préfecture de Seine-Saint-Denis deux jours après le décès du jeune homme, tout en faisant état de huit voitures et un autocar de tourisme incendiés.

Il faut dire que l'incident de Bagnolet est survenu dans un climat déjà survolté. Dans la nuit du 13 au 14 juillet, « quelque cinq cents véhicules » auraient été incendiés dans toute la France, soit presque le double du bilan de l'an dernier (297). Et on ne saura jamais combien de véhicules ont brûlé la nuit suivante, au soir du 14 juillet. Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, a adressé des consignes strictes à toutes les préfetures. « Vous êtes priés de ne



Les incendies de voitures aggravent le sentiment d'insécurité et peuvent être perçus comme un défi au chef de l'État

pas communiquer sur les incidents du 14 juillet. » Il faut dire que depuis quelques années, les médias ne faisaient plus confiance aux chiffres officiels du ministère de l'Intérieur et recoupaient l'information par le biais des préfetures. Lors de la Saint-Sylvestre 2006, la direction générale de la Police nationale présentait un bilan faisant état de 397 voitures incendiées. Mais en additionnant les chiffres des préfetures, *Europe 1* en avait comptabilisé 683...

Des nuits chaudes

L'an dernier, la nuit suivant le 14 juillet avait été aussi "chaude" que la précédente. On peut donc imaginer que ce fut à nouveau le cas cette année. Et pas seulement dans les "cités" habituellement montrées du doigt pour des problèmes de violences urbaines. À Toulouse, à Rennes, à Châtellerauld, à Châlons-en-Champagne, à Saint-Étienne, à Arras, à Alès...

La liste est longue des villes, petites ou grandes, dans lesquelles la presse locale a rendu compte d'incendies de véhicules, le 14 juillet, mais également tout au long de l'été.

Black-out sur les chiffres

Le black-out de l'information à ce sujet, imposé par le ministre de l'Intérieur, n'est pas un hasard tant les incendies de voitures aggravent le sentiment d'insécurité et peuvent même être perçus comme un défi personnel au chef de l'État : au cours de la seule nuit qui a suivi l'élection de Nicolas Sarkozy, la France a enregistré le triste record de 730 voitures incendiées.

Si Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, avait promis en 2005 de « nettoyer les cités au karcher » pour les débarrasser de la « racaille », force est de constater que la situation des

banlieues ne s'est guère améliorée ces dernières années. Pauvreté, chômage, discrimination raciale... sont toujours le terreau fertile à des flambées de violence. Et peut-être, si l'on en croit les médias américains, le mal-être identitaire a-t-il pu être encore renforcé par l'interrogation sur le port de la burqa, qui peut être perçue comme une stigmatisation de l'islam.

Zones de non-droit

Appelant au calme, Brice Hortefeux, le ministre de l'Intérieur, s'est contenté d'organiser fin août une réunion sur les relations entre jeunes et police. Si l'intention est louable, on n'affiche plus l'ambition de résoudre les problèmes, et notamment les problèmes d'emploi et de précarité, dans les banlieues. La situation est pourtant explosive, comme l'explique, dans un ouvrage à paraître prochainement ¹, Yves Patrick Delachaux, un policier suisse qui a passé plusieurs mois dans un commissariat du "9.3". Le policier helvète décrit des agents n'ayant aucun contact avec la population et agissant comme une armée d'occupation, avec un manque évident de moyens, d'organisation et de formation. Si le "karcher" n'a pas été passé, on n'a plus non plus de police de proximité et la politique du chiffre, moyenné à l'échelle nationale, n'a rien amélioré dans les banlieues françaises qui demeurent des zones de non-droit.

Mais M. Sarkozy sait qu'il reste dans l'esprit des Français le "super-flic" de France, et qu'il jouera sa réélection en 2012 sur sa capacité à faire croire à une amélioration de la sécurité. À la promesse du "karcher" succède donc plus modestement une politique de black-out de l'information, de contrôle des statistiques qui, à défaut de régler le problème, pourra en réduire l'écho...

GUILLAUME CHATIZEL

1 - Yves Patrick Delachaux : *Grave Pa-nique* ; éditions Zoé, Genève.

» LAIT

Pendant la campagne des Européennes, les candidats de tous bords avaient multiplié les promesses vis-à-vis des éleveurs laitiers confrontés à la crise.



Une fois les suffrages rassemblés, la crise a continué... dans l'indifférence générale. Et pendant que se meurent nos éleveurs laitiers, les industriels continuent à installer hors d'Europe des fermes-usines rassemblant plusieurs dizaines de milliers de vaches.

» BRÉSIL

Chantre de l'ultralibéralisme et de la non-intervention de l'État dans l'économie, Serge Dassault n'est pas mécontent que Nicolas Sarkozy soit allé jouer les VRP au Brésil pour vendre ses avions Rafale. Mais ça n'est pas l'intervention de l'État dans l'économie. C'est juste un service entre amis dont saura se souvenir le propriétaire du *Figaro*...



» COMPLEXE

« Obligera-t-on par décret tout le monde, à l'Élysée, à se traîner sur les genoux ? » se demande le quotidien britannique *The Independent* ? Le journal s'amuse d'une révélation de la télévision belge qui a indiqué que lors de la visite du président dans une usine normande, des signes avaient été donnés pour que les salariés entourant le chef de l'État soient tous de petite taille... Information démentie par l'Élysée. Mais une fois de plus, toute la presse étrangère se rit de notre chef d'État.

» SPÉCULATION

On peut, sans risque de se tromper, prédire que les mêmes causes produiront immanquablement les mêmes effets : si l'économie va mal, les bourses sont déjà en train de recréer une bulle spéculative. Ainsi, depuis le début de l'année, le CAC 40 a progressé de 13,50 % alors que le chiffre d'affaires des entreprises qui composent l'indice boursier a diminué de 10,90 %. Les beaux discours sur la « moralisation de la finance mondiale » auront été sans effet...

» TINTIN

Le Conseil représentatif des associations noires de France demande que l'album d'Hergé, *Tintin au Congo*, soit accompagné d'un avertissement : « Cet album est à lire avec la distance nécessaire à toute caricature. » On peut même se demander s'il ne faudrait pas tout simplement interdire la caricature dans la bande-dessinée !

G.C.

M.F.

MARCHE POUR LA VIE contre la culture de mort

Samedi 3 octobre

17 h 30

Rendez-vous devant la basilique Notre-Dame des Victoires, place des Petits-Pères, Paris 2^e.

20 heures

Fin de la marche. Salut du Saint Sacrement au Sacré-Cœur de Montmartre

Venez en famille et avec vos amis, pour cette marche de prière et de témoignage public !

LE MARIAGE DU COMTE DE PARIS

Ce samedi 26 septembre, M^{gr} le comte de Paris, duc de France, chef de la Maison royale de France, de jure Henri VII, épousera religieusement en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Uhabia-Arcangues, M^{me} Micaela Cousino Quinones de Leon, princesse de Joinville, qu'il a épousée civilement le 31 octobre 1984.

Après trente-quatre années d'attente, la rote romaine a finalement reconnu et prononcé la nullité de son mariage avec la princesse Marie-Thérèse de Wurtemberg (5 juillet 1957). Cette nouvelle union, bénie par l'Église, apportera au prince un grand réconfort et à toute la fa-



mille royale un précieux apaisement. Nous nous en réjouissons, tout en gardant un profond respect et une grande admiration pour la mère des Enfants de France, créée en 1984 duchesse de Montpensier par le comte de Paris d'alors (de jure Henri VI).

LE VILLAGE D'ARCANGUES

La bénédiction nuptiale sera donnée par le curé de la paroisse, l'abbé François de Mesmaye et par le père Dominique Dye, chapelain de l'Ordre de Malte. Les témoins du prince seront la duchesse de Ségorbe, le duc d'Uzès, et le comte Paul de la Panouse, ceux de son épouse, le marquis d'Arcangues, la duchesse de Magenta et la comtesse de Bourbon Busset. Un timbre commémoratif a été dessiné pour l'occasion. Ajoutons qu'outre le fait d'abriter la tombe du chanteur célèbre

Luis Mariano, le joli village d'Arcangues, au cœur de Pays Basque, fut un haut lieu de résistance lors de la Séparation de l'Église et de l'État. Nos amis *Les Manants du Roi* rappellent sur leur site que le 6 mars 1906, alors que les soldats cernaient l'église, Michel marquis d'Arcangues, ceint de son écharpe de maire, refusant d'ouvrir les portes, s'écria « À bas la république, vive le roi » ! Emmené menottes aux poignets, il fut inculpé de propos séditieux et relevé de ses fonctions de maire... Le lieu se prêtera donc magnifiquement à un événement royal, à l'occasion duquel nous présentons à M^{gr} le comte de Paris, duc de France, et à M^{me} Micaela nos vœux de grand bonheur, avec l'expression de notre inébranlable fidélité à la Famille de France.

» INFLUENCE

L'influence des Français diminuerait au sein de la Commission européenne. Selon les observations de Jean Quatremer, « ils sont réduits à la portion congrue au niveau des plus hauts postes administratifs (directeurs généraux et directeurs généraux adjoints), notamment au profit des Allemands, des Britanniques ou encore des... Irlandais. » Parmi les chefs de cabinet des commissaires, « c'est la Bérézina : on ne compte que deux Français occupant ces postes prestigieux contre six Allemands et six Britanniques... » (Coulisses de Bruxelles @, 06/09/2009)

» COUP DE GUEULE

Agacé par des critiques plus ou moins voilées formulées à l'encontre de sa politique d'immigration, Silvio Berlusconi s'est enflammé contre l'UE le 1^{er} septembre : « Nous ne voterons plus, bloquant de manière effective le fonctionnement du Conseil, à moins qu'il soit convenu qu'aucun commissaire ou porte-parole d'un commissaire ne puisse publiquement peser sur un sujet quelconque. » (Reuters via Euractiv @, 02/09/2009) Le Cavaliere aurait l'intention d'exposer ses exigences lors du prochain sommet européen. Sans doute l'aura-t-il oublié d'ici là.

» SOLIDARITÉ

La Belgique pourrait faire les frais de la restructuration d'Opel, orchestrée par l'Allemagne. 2 600 emplois sont en jeu. Le chef du gouvernement de la région néerlandophone de Flandre, Kris Peeters, en appelle au gendarme européen de la concurrence : « Sur des critères économiques, je suis convaincu qu'Anvers est meilleure qu'un certain nombre de sites en Allemagne », a-t-il déclaré le 14 septembre, après avoir rencontré le commissaire en charge de l'Industrie, l'Allemand Günter Verheugen (cité par Sophie Estienne, AFP). Affaire à suivre.

» ATALANTA

Un premier pirate a été tué dans le cadre de l'opération Atalanta, qui coordonne des bâtiments européens au large de la Somalie. Cela après les tirs de semonce du Brandenburg. « C'est un peu une série noire pour les forces armées allemandes engagées dans des opérations internationales », remarque Nicolas Gros-Verheyde (Bruxelles 2 @, 07/09/2009). En effet, cet incident (au demeurant inhérent aux activités militaires) intervient après l'attaque controversée ordonnée contre deux camions citerne en Afghanistan, à l'origine d'une cinquantaine de morts.

□ CRISE LAITIÈRE

L'Europe désinvolte

Entamée jeudi dernier, la "grève du lait" suscite des controverses parmi les producteurs. Sans ébranler la technocratie européenne, au moins aura-t-elle révélé à l'opinion publique la situation dramatique des éleveurs.

Une "grève du lait" a été lancée par l'Organisation des producteurs de lait (OPL) et l'Association des producteurs de lait indépendants (APLI), qui revendiquent le maintien des quotas européens - dont l'augmentation progressive doit aboutir à leur suppression en 2015 -, ainsi qu'un lait à 400 euros la tonne ; depuis le 10 septembre, mus par la colère ou le désespoir, certains éleveurs ont cessé les livraisons. Une initiative récusée par la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL, émanation de la FNSEA) : « Qui peut croire à la chimère des 400 euros pour les 1 000 litres ? Cette action qui consiste à jeter le fruit de son travail peut diviser et choquer, y compris nos concitoyens qui sont eux-mêmes éprouvés durement par la crise. »

Des prix instables

« Quand le lait est tiré, il faut le vendre », observe Nicolas-Jean Brehon. « Alors qu'un fabricant peut toujours être incité à se fournir ailleurs. Certains n'attendent même que cela. » (Questions d'Europe, Fondation Robert Schuman @, 27/07/2009) D'autant qu'en France, la moitié des achats sont réalisés par des industriels. « Jusqu'au début des années 2000 », poursuit-il, « le secteur laitier fut le secteur agricole le plus régulé ». Mais « les producteurs ayant une quasi-garantie d'écouler les productions à des prix rémunérateurs et les États n'ayant jamais eu le courage politique de fixer les quotas à des niveaux suffisamment rigoureux, le système s'est emballé ». Cela justifia une évolution radicale, entraînant une dépendance vis-à-vis des prix pratiqués en dehors de l'UE, ainsi que des variations de grande ampleur : à la hausse moyenne de 43 % en 2007-2008



L'augmentation des quotas laitiers ne suffit pas à expliquer la crise, consécutive à un effondrement de la demande.

succéda une chute de 32 % l'année suivante. « Il est certain qu'aux niveaux actuels, les prix payés aux producteurs ne permettent pas d'assurer l'équilibre des exploitations laitières. »

Quotas en débat

En juillet dernier, la France avait réclamé le gel des quotas laitiers en 2010. Malgré le soutien de l'Allemagne, elle s'était heurtée à l'intransigeance de la Commission européenne - paravent d'une majorité d'États membres : « Quelques pays sont hostiles aux régulations par principe (Royaume-Uni, Suède). D'autres pays sont partisans d'une levée des quotas ou d'une augmentation sensible, afin de faire jouer les avantages comparatifs dont ils estiment pouvoir bénéficier (Pays-Bas, Danemark Pologne). Enfin, certains pays ont été pénalisés par des quotas trop faibles, inférieurs aux consommations natio-

nales (Italie, Espagne). Chaque année, plusieurs pays payent des pénalités pour dépassement de quotas (912 millions d'euros en trois ans). Il n'est pas raisonnable de penser que ces pays acceptent de payer encore... »

En 2007-2008, cependant, seuls huit États avaient dépassé leurs quotas ; les autres se trouvaient en "sous-réalisation", parfois importante. Le danger représenté par une augmentation des quotas s'en trouve contesté. Quoi qu'il en soit, une réponse à la crise apparaît indispensable, pour des motifs sociaux mais aussi politiques : la sécurité alimentaire ne sera pas garantie sans que soit assuré aux agriculteurs un revenu décent.

Entre autres mesures, la Commission a soutenu le stockage privé, pratiqué des "achats d'intervention", réactivé les restitutions (subventions) à l'exportation, promu la consommation des produits laitiers... « Nous sommes

au fond de la piscine » reconnaît le commissaire en charge de l'Agriculture, M^{me} Mariann Fischer Boel. Son action n'en est pas moins jugée bien trop timide. Le 7 septembre, seize États membres, dont la France et l'Allemagne, ont formulé ces propositions résumées par Euractiv : « Le texte suggère d'augmenter temporairement les prix d'intervention européens, que l'UE définit pour acheter aux agriculteurs leurs surplus. Il propose aussi que les gouvernements nationaux puissent aider davantage les producteurs sans demander à Bruxelles son feu vert. Allant plus loin, les seize États suggèrent de mettre sur pied un prix minimum du lait, défini dans chaque pays entre les producteurs et les industriels. »

Contractualisation

La "contractualisation" serait ainsi la « voie à suivre » selon le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire. « Cette solution [...] doit être analysée avec lucidité », avertit Nicolas-Jean Brehon, qui souligne « les différences de poids entre les parties - 100 000 éleveurs et quelques dizaines de fabricants ». Pour l'OPL, « cette solution risque surtout de rendre les producteurs de lait encore plus vulnérables face aux marchés ». Et de stigmatiser un projet « d'inspiration "nationaliste" », la contractualisation étant « du ressort de notre droit national et [non] commune aux vingt-six autres pays ».

Cette posture "européiste" s'expliquerait-elle par la crainte du dumping ? À bien des égards, celui-ci est déjà à l'œuvre... Ne négligeons pas, en outre, la variété des contextes nationaux : par exemple, en quoi nos partenaires sont-ils concernés par l'usage de nos quotas laitiers à des fins d'aménagement du territoire ? Cela dit, le cadre européen, voire international, ne saurait nous indifférer. La France compte des transformateurs industriels de taille mondiale, comme Danone et Lactalis ; le lait représente 16 % des exportations agricoles nationales, à l'origine d'un solde commercial positif de 3,5 milliards euros.

G.D.

EN ATTENDANT LISBONNE...



Depuis le 10 septembre, Jose Manuel Barroso pouvait dormir tranquille. Ce jour-là, les présidents de groupe du Parlement européen avaient choisi la date du vote censé le reconduire à la tête de la Commission. Le PPE (où siège l'UMP) avait plébiscité ce calendrier, soutenu par les Conservateurs et Réformistes européens (eurosceptiques) et l'Europe de la liberté et de la démocratie (groupe auquel appartient Philippe de Villiers). « Sauf intervention divine » implorée par Daniel Cohn-Bendit, l'investiture sera donc intervenue à

Strasbourg le 16 septembre - au lendemain de notre bouclage. L'ancien Premier ministre portugais s'est pourtant attiré moult quolibets. Commentant ses orientations politiques, Corinne Lepage (Modem-ADLE) a fustigé « un enfilage de perles ». « Et je reste polie », a-t-elle ajouté. L'Europe « a besoin de quelqu'un qui dirige et pas de quelqu'un qui téléphone à la France et l'Allemagne pour savoir quoi faire », clamait quant à lui le Danois Poul Nyrup Rasmussen, président du Parti socialiste européen.

IMBROGLIO

La ratification laborieuse du traité de Lisbonne aura profité à Jose Manuel Barroso. Sous l'égide du traité de Nice, en effet, la majorité des suffrages exprimés lui suffisait, tandis que le traité modificatif introduit une « élection » du président de la Commission à la majorité absolue des députés. Laquelle n'était pas assurée... C'est dire l'imbroglia au-

quel pourraient être confrontés à l'avenir les chefs d'État et de gouvernement : ils devront s'accorder sur un candidat, mais aussi compter avec l'humeur instable des parlementaires. Cela afin de combler le "déficit démocratique" accablant l'Union européenne... Pour l'heure, le Conseil européen s'empressera vraisemblablement de désigner le collègue des commissaires, où tous les États ne seront pas représentés. Le retour à vingt-sept commissaires sera suspendu, lui aussi, à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Tout dépendra de l'issue du référendum organisé en Irlande le 2 octobre. Dans un pays très affecté par la crise, le "oui" est apparu en perte de vitesse dans un sondage publié le 3 septembre par le Irish Times ; avant d'être donné gagnant à la faveur de 62 % des voix par une enquête réalisée pour le Sunday Business Post du 13 septembre. Rien n'est joué. ■

* Les citations sont tirées des Coulisses de Bruxelles, le blog de Jean Quatremer.

UNE HISTOIRE DE FLANDRE

C'est un ouvrage inusité qui est arrivé sur ma table de lecture. Une *Histoire de Flandre* écrite par un "flamingant" de France, éditée par un Breton 1.



Ce Breton, Yoram Embanner, n'en est pas à son coup d'essai. Ce dernier ouvrage dû à Éric Vanneufville figure dans une collection où la Bretagne, la Corse et l'Alsace sont à l'honneur. C'est le même éditeur qui réexhume *De Leew Van Vlaanderen (Le Lion de Flandre)*, le roman populaire d'Henri Conscience qui, au XIX^e siècle, « apprit à lire à son peuple ». Paradoxe de voir un Français d'origine offrir sa "bible", avec Conscience, au mouvement flamand.

CITOYEN FRANÇAIS

Cette fois, avec Éric Vanneufville, c'est à un citoyen français à qui nous avons affaire, mais originaire de la Flandre française, terre de naissance de Marguerite Yourcenar. Il apporte, comme on le souligne sur la couverture, « le point de vue flamand ». En dépit des réserves suscitées, l'intérêt est de voir l'auteur évoquer « toute la Flandre » fragmentée, séparée au fil des siècles. Elle englobe la Flandre française, les Flandres belges et les Pays-Bas. De l'évangélisation au Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle, l'analyse est fouillée et le récit bien conduit. L'époque contemporaine, à partir du siècle du romantisme jusqu'à l'actualité la plus récente, fait l'objet d'une étude plus précipitée et, à mes yeux, entachée d'une vue partisane. Non que la thèse doive être rejetée sans examen, mais elle mérite d'être exposée avec davantage de nuance et de discernement. En tout état de cause, l'étude de Vanneufville est à verser à ce dossier controversé qu'est le destin de la Flandre.

C.-H. B.

1 - Éric Vanneufville : Histoire de Flandre - Le point de vue flamand ; éditions Yoram Embanner, 451 p., 10 euros.

□ BELGIQUE

Rentrée en trompe-l'œil

Un chansonnier défraye la chronique en Belgique. Nouvelle illustration des tensions qui minent le pays... Dans les arènes wallonnes, le président du Mouvement réformateur, Didier Reynders, se voit contesté par les militants.

La rentrée politique en Belgique est occupée par un chansonnier flamand et des gladiateurs wallons. Le chansonnier s'appelle Clouseau (son nom de scène). Deux millions d'albums vendus sur le seul territoire flamand. Sa dernière chanson - bilingue -, *Leve België* ("Vive la Belgique") fait flamber les passions. Les réactions sont contrastées et... attendues.

Un texte dépassé

La plupart des francophones exultent « une vision différente de la Flandre », se réjouit Rudy Demotte, ministre-président de la région wallonne et de la Communauté française. Des voix flamandes le rejoignent avec celle du vice-premier ministre, le libéral flamand Guy Vanhengel : « Clouseau donne la voix à une opinion flamande qu'on entend peu parce que ce sont souvent les radicaux qui crient le plus fort. » Ils le font. « Texte complètement dépassé à des années-lumière de la réalité politique, rimes sirupeuses, lourdes bottines [appartenant] au passé... » Voilà le florilège des amabilités émanant du monde nationaliste flamand.

La vérité oblige à dire que le texte ne mérite pas de figurer dans une anthologie et qu'effectivement la réalité politique n'est pas vraiment avenante. Témoin le Gordel (la Ceinture) nom donné à la randonnée cycliste qui parcourt



« Clouseau donne la voix à une opinion flamande qu'on entend peu parce que ce sont souvent les radicaux qui crient le plus fort. »

une centaine de kilomètres marquant les limites de la Flandre enserrant Bruxelles. Toute la Flandre politique, Premier ministre compris, enfourche une bicyclette. Il y avait cette année 68 000 vélocipédistes pédalant sous les couleurs du drapeau flamand et de son lion rugissant. Un anti-Gordel organisé par des francophones, baptisé La Bretelle a réuni... cent cinquante participants.

Demeuraient les arènes wallonnes et ses gladiateurs. Ils ont nom Didier Reynders, président du Mouvement réformateur (libéral), vice-Premier ministre et

ministre des Finances, et Elio Di Rupo président du PS. Aux élections régionales de juin Reynders perdit son pari : faire de son parti le premier de Wallonie et voir sombrer le Parti socialiste. Le PS a subi un recul sévère mais a évité la débâcle. Il demeure numéro un en Wallonie.

Accents victorieux

Il n'en fallait pas plus pour que cette défaite ordinaire prenne des allures de victoire. Et c'est bien des accents de victoire qu'Elio Di Rupo fit entendre aux

militants rassemblés au parc d'attraction Paradiso au milieu d'une faune exotique de perroquets multicolores, de toucans au long bec et d'éléphants qui trompent énormément. Les libéraux, eux, se sont retrouvés à l'Euro Space Center à Redu. Nombreux étaient ceux qui auraient installé leur président, Didier Reynders, dans la fusée Ariane exposée à Redu, et l'auraient mis sur orbite. Sans retour... Trop sûr de lui, Reynders avait vendu la peau de l'ours socialiste avant de l'avoir tué. C'est lui qui menace de l'être. Le Mouvement réformateur ne figure dans aucune majorité régionale et son avenir fédéral paraît incertain. Aussi, beaucoup de militants, dont certains à visage découvert, pressent Didier Reynders : « Il faut choisir. Ministre des Finances ou Président. Pas les deux ! »

Patience des libéraux

Quasiment unanimement, les protestataires veulent le vider de sa présidence et le conserver aux Finances. Dans un discours écrit, médité, Reynders a donné sa réponse. En substance, il proclame : « S'il faut choisir je resterai président. Et jusqu'à un prochain congrès fixé au printemps 2010, je ne quitterai pas les Finances. » Tout est donc remis aux "calendes libérales". Dans un réflexe d'auto-défense devant des adversaires socialistes revitaminés, les militants libéraux se sont - provisoirement - regroupés autour du vice-Premier ministre, ministre des Finances et président du parti. En méditant peut-être la harangue cicéronienne : « Usque tantam abutere patientia nostra... ? » ("Jusqu'où abuseras-tu de notre patience ?")

CHARLES-HENRI BRIGNAC

NOUVELLES DE SERBIE



La situation est toujours confuse en Serbie. Le gouvernement est pris dans une contradiction majeure : bénéficiaire de la générosité intéressée de l'Occident en paraissant ouvert à ses "valeurs", et conserver en même temps les avantages acquis du communisme de Tito, Milosevitch et consorts.

Après avoir accordé un crédit de 780 millions de dollars le 30 juin 2009, le FMI a envoyé une délégation à Belgrade pour évaluer les progrès de la Serbie. Le solde serait renvoyé à l'année 2010, car à ce jour le gouvernement serbe n'a pas l'intention de se soumettre aux conditions requises. A contrario, le 31 août, l'Assemblée nationale a approuvé un projet de loi du gouvernement, qui restreint considérablement la liberté

de la presse et est assortie d'une série de menaces, financières, pénales et morales. Le même jour, dans la précipitation, le président de la République Tardic a donné son aval.

HYPOTHÈQUES

Une seconde loi a été promulguée dans les mêmes conditions pour livrer le sol des usines et des habitations aux détenteurs des constructions, pour quatre-vingt quatorze ans. Cela pour satisfaire en premier lieu l'État et les municipalités bénéficiaires des confiscations de 1945-1948, en second lieu des organisations criminelles, et enfin, en apparence, des banques et organismes financiers occidentaux qui, pour exercer leurs activités, avouent un besoin impérieux de pouvoir hypothéquer les sols. C'est dire que le gouvernement actuel, composé de communistes, qui ne dispose que de peu de possibilités de chantage ou de négociations, compte plus que jamais sur la lassitude et la faiblesse des gouvernements occidentaux.

GÉRALD BEIGBEDER

LE "CATHOLIQUE" TED KENNEDY



Le président Barack Obama vient de perdre un de ses plus solides appuis avec la disparition ce mardi 25 août, à soixante-dix-sept ans, d'Edward Kennedy, dit Ted, le bouillant et indéfectible sénateur du Massachusetts, lequel a rejoint ce samedi au cimetière d'Arlington ses deux illustres frères John Fitzgerald Kennedy, président des États-Unis, assassiné en 1961, et Robert Kennedy, dit Bob, assassiné sept ans plus tard.

Ni les vibrants hommages des autorités politiques et morales, ni les funérailles nationales célé-

brées dans la basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours de Boston selon le rite catholique romain, ne peuvent faire oublier à bon nombre d'Américains que le "Lion du Sénat", après avoir été un jeune homme fervent catholique, se fit le plus fougueux promoteur de toutes les campagnes du planning familial en faveur de l'avortement, votant et faisant voter les lois les plus extrêmes en matière d'autorisation et de financement public du meurtre des enfants à naître.

MISÉRICORDE

Partisan du procédé ignoble de l'avortement par "naissance partielle" (au-delà de douze semaines, par dilatation et extraction des jambes puis aspiration de la boîte crânienne...), il s'était en outre prononcé pour le mariage homosexuel et contre une politique de chèques-éducation assurant la liberté scolaire. Pour beaucoup de ses compatriotes cet homme a besoin aujourd'hui, plutôt que de grands discours, de la miséricorde divine...

M.F.

DE PARIS À TRIPOLI

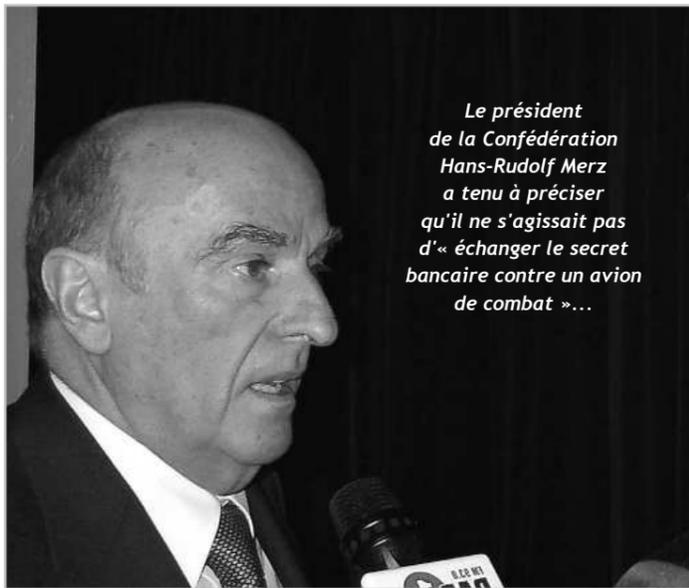
Comptes et mécomptes helvétiques

Tandis que la guérilla fiscale risque de peser sur les relations franco-suisse, habituellement sereines, la Confédération helvétique ne semble même plus pouvoir compter sur la solidarité internationale dans le différend qui l'oppose à la Libye.

Le déficit budgétaire de la France a doublé en un an ; pour la première fois depuis 1945, il a franchi cet été la barre des 100 milliards d'euros. C'est Bercy qui vient d'annoncer cette inquiétante évolution. Dès lors, il n'est pas étonnant que le ministre du Budget Eric Woerth perde le sens de la mesure, en surpassant les ex-chevaliers blancs de la gauche, Montebourg et Peillon, qui du temps de Jospin tentèrent de faire rendre gorge aux évadés fiscaux et autres détenteurs de comptes bancaires en Suisse.

Un mystère fiscal

Les sommes en jeu, un nombre indéterminé de milliards, ne permettraient sans doute pas de renflouer les caisses de l'État, mais ce serait toujours bon à prendre. Et puis, en regard de la morosité sociale, l'activisme gouvernemental fait opportunément diversion. Ainsi donc, Eric Woerth affirme détenir une liste de trois mille contribuables français détenteurs de comptes en Suisse et suspectés d'évasion fiscale. Invité à Bercy, le président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Didier Migaud, a confirmé l'existence d'une telle liste : « *Ce que j'ai vu me paraît très sérieux, a-t-il dit, il y a des noms qui peuvent attirer le regard.* » À ces contribuables censément en infraction, le ministre du Budget accorde un délai jusqu'au 31 décembre pour régulariser leur situation ; après quoi ils seraient passibles de poursuites. Ce qui ressemble fort à une promesse d'amnistie fiscale.



Le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'« échanger le secret bancaire contre un avion de combat »...

Encore faudrait-il lever le mystère entourant la fameuse liste. Si elle existe vraiment, comment les services de Bercy se la sont-ils procurée ? Alors que les Américains ont dû négocier avec le Conseil fédéral et entreprendre une procédure d'entraide administrative, afin d'obtenir les noms de 4 450 détenteurs de comptes à l'UBS (sur les 52 000 réclamés initialement), Eric Woerth prétend sortir tout de go une liste de son chapeau. Une chose est sûre, le gouvernement français n'a pu utiliser que des moyens détournés, les résultats étant plus ou moins fiables. Car selon les experts suisses, il est pratiquement impossible de dresser une liste de fraudeurs sans passer par l'entraide administrative. Seul le laxisme d'un établissement peut amener un employé, un cadre corrompu, à en

constituer une, comme ce fut le cas il y a quelques mois au Liechtenstein. Une mésaventure dont n'ont pas manqué de tirer la leçon les banquiers helvétiques.

Intimidations ?

Pour autant, il est possible que les vingt-cinq inspecteurs des impôts mobilisés à cet effet par Eric Woerth aient recueilli des informations partielles en utilisant les fichiers disponibles en France, par exemple le fichier des virements à l'étranger fourni par les établissements à la Banque de France. En outre, on ne peut exclure que certaines filiales de banques suisses établies en France, et soumises au droit français, aient finalement cédé à des intimidations. En tout cas, le ministère du Budget ne relâche pas sa pression : il y a quelques jours, Eric

Woerth a demandé aux dirigeants de grandes banques, y compris les responsables de filiales suisses installées en France, de coopérer plus étroitement avec l'administration fiscale.

Le Rafale dans la balance

Quant aux responsables d'institutions de droit suisse, on les imagine mal dévoiler les noms de leurs clients français sans y être contraints par une procédure administrative. Le feraient-ils qu'ils contreviendraient à la législation helvétique ; ce qui est d'ailleurs valable pour les filiales françaises (Société Générale, BNP-Paribas, Crédit Agricole, CIC, etc.) opérant sur le territoire de la Confédération et soumises au droit suisse.

Quelle que soit la part de bluff dans le harcèlement pratiqué par Bercy, l'objectif à court terme est de plonger les évadés fiscaux dans un climat d'insécurité et, en même temps, de répandre le doute sur l'efficacité du secret bancaire. Mais, comme toujours, l'inquiétude ne devrait pas trop effleurer les plus malins ou les plus puissants qui, déjà, ont mis leurs biens à l'abri dans des structures offshore échappant aux critères de l'OCDE, très loin de l'Europe.

Cette guérilla fiscale risque de peser sur les relations franco-suisse, habituellement sereines. On a pu en voir un signe dans la décision du Conseil fédéral de surseoir au choix d'un nouvel avion de combat. Trois types d'appareils ont été évalués : le Rafale de Dassault, l'Eurofighter Typhoon et le Gripen de Saab. Le choix devait être annoncé en juillet dernier ;

il est reporté à janvier 2010. Le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz a certes tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'« échanger le secret bancaire contre un avion de combat », il n'empêche que le report de la décision prend un sens particulier dans les circonstances actuelles.

La méfiance des autorités helvétiques est d'autant plus prégnante qu'elles observent non sans amertume l'absence de solidarité internationale, et d'abord européenne, dans le différend qui oppose Berne et Tripoli (cf *L'Action Française 2000* du 3 septembre). Or, non seulement les deux hommes d'affaires suisses retenus en Libye depuis plus d'un an n'ont pas été autorisés à regagner leur pays au 31 août, comme avait cru le comprendre le président Merz, mais le régime Kadhafi a encore usé de la provocation. Ainsi, la Libye a demandé devant l'ONU le « démantèlement » de la Suisse, les trois régions linguistiques devant revenir à l'Allemagne, la France et l'Italie.

Folle requête

Bien sûr, cette folle requête, contraire aux principes de la charte onusienne, a été rejetée. Elle s'inscrit toutefois dans une logique propre au clan Kadhafi : « *ce sera œil pour œil, dent pour dent* », avait promis en juillet 2008 l'épouse d'Hannibal Kadhafi, fils du colonel, avant de quitter Genève au terme de vingt-quatre heures de garde à vue ; celle-ci résultait de la plainte de domestiques se disant victimes de mauvais traitements. On le voit, la diplomatie traditionnelle est de peu de secours pour panser les blessures d'orgueil.

Après l'élection d'un nouveau conseiller fédéral en remplacement de Pascal Couchepin, démissionnaire, le gouvernement suisse tiendra cet automne une séance spéciale consacrée à la politique étrangère de la Confédération. Il y aura ample matière à discussions.

GUY C. MENUISIER

VIRAGE À GAUCHE AU JAPON ?



Après cinquante ans de règne quasi ininterrompu, les "libéraux", artisans du redressement économique spectaculaire du Japon après sa défaite, viennent de subir un échec humiliant lors des élections législatives. Révolution, tremblement de terre, tsunami, écrit la presse locale. Termes peut-être excessifs. Le chef des "démocrates" vainqueurs, le futur Premier ministre, est un grand aristocrate, disons éclairé. Yukio Hatoyama promet aux Japo-

nais ce qu'ils souhaitent entendre après la monotonie du discours de ses prédécesseurs.

La politique japonaise connaîtra de légères corrections : gratuité de l'enseignement secondaire, instauration d'un système d'allocations familiales afin de redresser la natalité, amélioration des retraites. Les relations privilégiées avec les États-Unis pourraient être recentrées par un rapprochement avec la Chine.

Tout cela ne ressemble pas à une révolution, mais donne aux Japonais l'impression d'un changement qu'ils attendaient. Il ne s'agit point d'un "virage à gauche" à la française comme l'écrivent certains journaux. À peine un recentrage raisonnable au prix d'un déficit budgétaire ou d'une augmentation de la pression fiscale. Un événement salué par une hausse spectaculaire à la Bourse de Tokyo. C'est tout dire.

P.N.

LES GABONAIS ONT CHOISI LA CONTINUITÉ

Enfin, après quatre jours où trois candidats criaient victoire en même temps, Ali Bongo, fils du président défunt, a été déclaré président de la République gabonaise, avec 42 %

des voix, alors que son principal adversaire Mba Obame n'en a obtenu que 25,88 % et l'opposant Pierre Mamboundou 25,22 %. Cette accession au pouvoir a été aussitôt suivie de quelques violences, notamment à Port Gentil, deuxième ville du pays et cité pétrolière, où l'ambassade de France a été attaquée. Il ne faut toutefois pas exagérer l'importance de ces remous contestataires qui semblent, deux semaines après, pratiquement terminés. Ali Bongo, en dépit des rumeurs que certains font courir sur ses origines, voire sur sa nationalité, prend déjà place parmi les grands chefs d'État africains. Le Libyen Mouammar Kadhafi, le Camerounais Paul Biya, le Tchadien Idriss Deby Itno et Mohamed VI, roi du Maroc, ont été les premiers à lui adresser des messages de félicitations.

Il est intéressant de lire sur le site marocain *Le Matin.ma* que l'élection d'Ali Bongo « *a surtout démon-*



tré l'attachement du peuple gabonais à la stabilité, tout en exprimant le changement. Elle illustre, en effet, une volonté de transformation dans une continuité historique et institutionnelle. » Ali Bongo a, « quarante ans durant, vécu la réalité du pouvoir auprès d'un père qui incarnait la politique visionnaire et la sagesse dans son principe même. Ali Bongo a appris l'exercice du pouvoir au quotidien, il est aujourd'hui le porte-parole des attentes de son peuple qu'il connaît bien, sinon mieux que les autres. »

LES DEUX PILIERS DE L'AFRIQUE ?

Rappelant la grande amitié qui lie le roi du Maroc et le nouveau président du Gabon, l'éditorialiste exalte la volonté de celui-ci d'accomplir « *son devoir de rassembleur et de fédérateur* » pour être « *le président de tous les Gabonais, au service de tous* » même de ceux qui n'ont pas voté pour lui. Ces termes ne sont pas creux sous la plume d'un journaliste vivant dans une monarchie... Gabon et Maroc ont-ils vocation à être « *les deux piliers de l'Afrique* » et leur partenariat « *un exemple vivant pour tout le continent* » ? Rien n'est simple en Afrique... L'avenir le dira...

M.F.

UN PAYS EN CRISE

Le Liban, otage des ayatollahs

Privé de gouvernement, en dépit des efforts de Saad Hariri qui vient de jeter l'éponge, le Liban s'enfonce dans une crise institutionnelle. Le Hezbollah l'a poussé dans ce piège, encouragé par Téhéran : ses milices sont encadrées par les "gardiens de la révolution" – ces Pasdaran de sinistre réputation....

Après deux mois et demi d'efforts pour former un gouvernement d'union nationale, comme le lui demandait l'immense majorité des Libanais et la communauté internationale. Saad Hariri, Premier ministre sunnite désigné, vient de renoncer à cette mission. À cause de l'opposition, ou plutôt de l'obstruction du Hezbollah chiite et de ses alliés totalement inféodés au régime de Téhéran.

Implosion

Le Liban se trouve, une fois de plus, sans gouvernement et menacé d'implosion politique. Parallèlement à ce début de crise institutionnelle, voici que des tirs de roquettes sur la Galilée ont repris à partir du territoire contrôlé par le même Hezbollah ; l'armée israélienne a dû riposter, quoique avec modération, les dirigeants de l'État hébreu ne souhaitant pas créer actuellement un nouveau foyer de tension et envenimer davantage leurs rapports difficiles avec l'administration Obama.

Il faut noter au passage que les forces onusiennes d'interposition installées au Liban étaient supposées empêcher le réarme-



Les habitants de Beyrouth n'aspirent qu'à une vie politique apaisée permettant le développement et la reconstruction du pays.

ment des milices chiites et les attaques contre le territoire israélien. Dès le début de leur mission, pour ne pas indisposer Damas et surtout Téhéran, elles ont fermé les yeux sur le trafic

d'armes au Liban. Voilà donc les conséquences attendues.

Cette crise, qui pourrait s'aggraver au cours des jours et des semaines à venir, est, de toute évidence, sans rapport direct avec

la situation intérieure du pays. Les Libanais n'aspirent qu'à une vie politique apaisée permettant le développement et la reconstruction. C'est Téhéran qui tient les ficelles. Le Hezbollah est entièrement contrôlé et financé par le régime iranien. Ses milices sont encadrées par les "gardiens de la révolution" – ces Pasdaran de sinistre réputation.

Un atout contre l'Occident

Téhéran provoque ces incidents, politiques ou frontaliers, afin de posséder un nouvel atout dans le jeu qu'il mène avec l'Occident. Demain, en Irak, en Somalie ou même en Europe, des incidents de ce genre pourraient survenir. Autant de "messages" adressés aux Occidentaux et, surtout, à l'administration américaine. On "négociera" des otages de toutes sortes contre l'indulgence de la communauté internationale dans l'affaire des armes nucléaires dont le régime est en train de se doter, afin de se "sanctuariser", selon l'expression désormais consacrée.

En privé, tous les dirigeants et "experts" officiels en convien-



Saad Hariri n'est pas parvenu à former un gouvernement d'union nationale.

ment. Publiquement, on pratique la politique de l'autruche : on fait semblant d'ignorer les vraies raisons des crises qui éclatent, ou éclateront, ici ou là. Tel ressortissant d'un pays occidental – priorité aux Français, Britanniques ou Allemands ; pour le moment on ne tient pas à mettre les Américains en position difficile – pourrait être arrêté demain en Iran pour un délit imaginaire. Des attentats pourraient être perpétrés. Une seule signification possible : « Laissez-nous fabriquer notre bombe, on vous laissera en paix » ; mais une fois qu'ils auront leur bombe, leur assurance-survie au Liban comme ailleurs, ils recommenceront avec le sentiment d'être à l'abri. Cela s'appelle du chantage. La clef de la crise libanaise est à Téhéran..

PASCAL NARI

* Dans l'article de notre précédent numéro consacré à l'Afghanistan, il était évidemment question des « chefs coutumiers pierres blanches », et non « blanchis »...

AFGHANISTAN

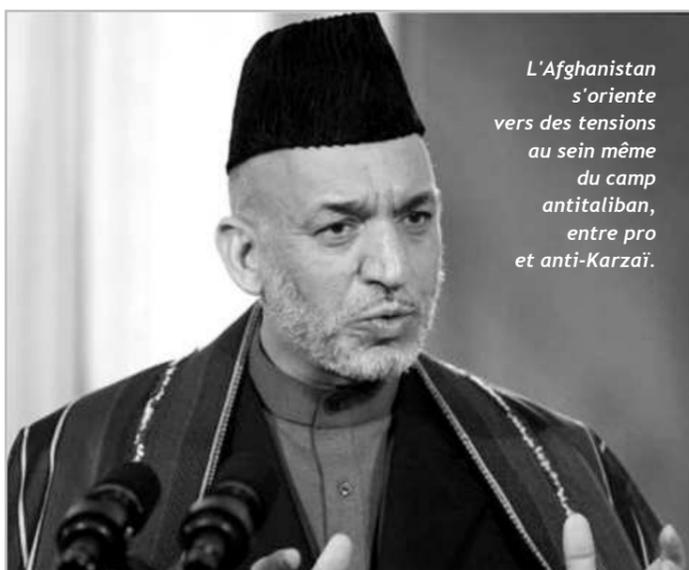
L'impasse démocratique

Contesté, voire contestable, le scrutin afghan reconduit Hamid Karzaï au pouvoir. Les relations avec l'Occident s'annoncent tendues. L'Amérique est déconsidérée, mais Berlin et Paris ont une carte à jouer.

Malgré des fraudes avérées dans les régions Pachtouns et l'annulation des résultats de vote de nombreux bureaux, on s'achemine, au moment où nous écrivons, vers la proclamation de la victoire électorale de M. Hamid Karzaï, et sa réélection avec 54 % des voix dès le premier tour. Tel était le souhait de Washington et de Londres au début. Puis les hésitations se sont manifestées de plus en plus, au point que Washington a pris l'initiative de faire imprimer des bulletins de vote du second tour sans même que soient connus les résultats du premier !

Guérilla

On s'oriente vers des tensions, entre le pouvoir afghan et les Occidentaux – Américains et Britanniques surtout – mais aussi à l'intérieur du pays, dans le camp antitaliban, entre pro et anti-Karzaï. Sur le plan militaire, la stratégie américaine ne semble pas



L'Afghanistan s'oriente vers des tensions au sein même du camp antitaliban, entre pro et anti-Karzaï.

connaître, pour le moment, les résultats escomptés. La guérilla se développe et touche de nouvelles régions du pays. Un gouvernement solide et respecté à Kaboul aurait été un facteur considérable, sinon déterminant,

de stabilisation, facilitant une victoire militaire sur les islamistes ; on s'en éloigne.

Il resterait une issue possible : que la communauté internationale amène les différentes factions à se parler et à s'entendre ;

qu'elle favorise en quelque sorte un gouvernement de véritable union nationale à Kaboul. Or, désormais, toutes les parties engagées dans le bras de fer politique afghan se méfient des Américains et des Britanniques. En revanche, le crédit de Berlin et surtout de Paris reste intact. La diplomatie française pourrait donc, et devrait selon nous, jouer un rôle important en Afghanistan. Cela devrait même faciliter la tâche des Américains qui commencent à inspirer une circonspection unanime en Afghanistan.

Un gaspillage électoral

La "communauté internationale", c'est-à-dire les contribuables occidentaux, vient de dépenser deux cents millions de dollars pour l'organisation de ce scrutin contesté et partiellement contestable. Au lieu de s'engager dans une autre opération qui provoquera d'autres contestations, il serait préférable de recourir à des tentatives d'arbitrage, à l'afghane. L'histoire complexe de ce pays, exemple type de "l'Orient compliqué", montre que cela est possible, quoique difficile. Ce ne sera pas M. Richard Holbrooke, qui a déjà réussi à faire l'unanimité des Afghans contre lui – toutes tendances confondues –, qui pourra tenter une telle opération.

P.N.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !



BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 4



COLLOQUE

Sur la levée de la condamnation de l'Action française par le pape Pie XII

Organisé par "Les Amis de Jehanne"

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Maison de la DRAC, 8 bis, rue Vavin, 75006 Paris

De 9 à 17 heures

Prendront la parole : le professeur Franck BOUSCAU (au regard du droit canon), l'abbé Guillaume de TANOÛARN (le Père Laberthonnière), Christophe DICKÈS (Jacques Bainville et la religion), Philippe PRÉVOST (le pèlerinage à Rome de Robert de Boisfleury en 1937), le professeur Olivier DARD (l'impact international), le professeur François BALACE (l'AF et la Belgique).

La participation aux frais de 20 euros par personne, comprend : l'inscription (indispensable) ; les pauses café ; la pause buffet ; les actes du colloque, à la demande.

Accès à la Maison de la DRAC par : métro ligne 4, station Vavin ; métro ligne 12, station Notre-Dame des Champs ; Autobus n° 82, arrêt Guynemer-Vavin.

L'inscription est indispensable (nombre de places limité).

Pour toute information complémentaire, joindre : Les Amis de Jehanne, 17 rue Duméril, 75013 Paris, tél. 01 44 23 80 01 (laisser un message en cas d'absence).

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1200 : Capétien et Plantagenêt

Soucieux de chasser les Plantagenêt du royaume de France, Philippe-Auguste se battit en vrai capétien, avec « réalisme, patience, esprit d'opportunité ». Le traité du Goulet fut l'occasion d'un répit, sans faire illusion...

Cette année-là, la vingtième de son règne, Philippe II Auguste, trente-cinq ans, signait le 22 mai le traité du Goulet qui le mettait en position de force face au roi d'Angleterre et dont la clause principale était le mariage du prince royal Louis, treize ans, avec Blanche de Castille, douze ans, fille du roi Alphonse VIII de Castille.

La petite-fille d'Aliénor

Il importe de rappeler ici que celle qui allait donner à la couronne de France neuf enfants, dont le grand saint Louis, était par sa mère Aliénor d'Angleterre, la petite-fille de la trop belle Aliénor d'Aquitaine que nous avons vue dans nos précédents articles passer avec son colossal héritage - presque la moitié de la France - du lit de Louis VII, roi de France, à qui elle n'avait pas donné d'enfant mâle, à celui d'Henri Plantagenêt juste avant que celui-ci joignît à ses titres de comte d'Anjou et de duc de Normandie celui de roi d'Angleterre... Agissant ainsi cette femme légère avait suscité entre les deux royaumes une zizanie qui devait marquer pour de longs siècles l'histoire de l'Europe. C'est dire l'importance de cette union de 1200. La vieille Aliénor, alors soixante-dix-huit ans, tint à aller elle-même, comme pour se repentir, chercher sa petite-fille outre-Pyrénées pour la conduire auprès du petit-fils de son premier mari...

Philippe-Auguste, que nous avons laissé dans notre dernier numéro tout jeune et déjà veuf d'Isabelle de Hainaut, s'adonnait alors à réguler les mouvements



Philippe II Auguste en difficulté au cours de la bataille de Bouvines par Paul Lehugeur, XIXe siècle

féodaux, à châtier les bandes errantes de pillards désœuvrés, à veiller à la bonne administration du royaume, à embellir Paris... Mais il ne cessait de se préparer à chasser les Plantagenêt du royaume de France. Contre Henri II d'abord, puis contre les deux fils qu'Aliénor avait donnés à ce rustre, le presque estimable et même légendaire Richard dit Cœur de Lion, et le morbide Jean Sans Terre, Philippe allait se battre en vrai capétien, avec, écrit Bainville, « réalisme, patience, esprit d'opportunité ».

Parti en croisade en 1190 avec Richard, il avait, avec l'accord du pape, quitté Saint-Jean d'Acre au bout de quelques mois pour des raisons de santé mais surtout pour profiter de l'absence, puis de la captivité de Richard tombé aux mains de l'empereur germanique. Utilisant habilement les failles du système successoral anglais, il

avait soutenu Jean contre Richard, puis, après la mort de celui-ci dans des conditions indignes d'un preux, il avait embrassé la cause du tout jeune Arthur de Bretagne, fils de Geoffroy, frère aîné de Richard et de Jean. Pendant ce temps, Jean avait déjà mis la main sur les possessions françaises des Plantagenêt, dont la Normandie, mais ce fourbe désirait alors une accalmie...

Renonciations

C'est ainsi qu'en 1200, Philippe le prit au mot et le reçut à Paris puis lui imposa dans l'île du Goulet, près de Vernon, le traité du même nom, par lequel Jean, d'une part, renonçait à soutenir les prétentions d'Othon de Brunswick à l'Empire contre le candidat français, d'autre part, rendait hommage au roi de France son suzerain pour toutes ses possessions

françaises. Il abandonnait en outre le comté d'Evreux et ses fiefs berichons au jeune prince Louis pour constituer la dot de Blanche de Castille. De son côté Philippe renonçait à faire valoir ses droits sur la Bretagne.

La Normandie redevient française

Traité d'équilibre, occasion d'un répit, mais cela ne faisait illusion à personne. En fait il restait à Philippe à saisir l'occasion de prendre Jean en faute. Chose aisée, puisque celui-ci n'accomplissait pas ses devoirs envers ses vassaux, qu'il persécutait même parfois ! Ceux-ci l'attaquèrent en justice en 1202. Les pairs du royaume prononcèrent la confiscation de ses biens français, à charge pour Philippe d'exécuter la sentence. Ainsi la Normandie redevint-elle française : après la prise de la forteresse de Château-Gaillard, Philippe put entrer dans Rouen. Le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou suivirent le mouvement, mais l'Aquitaine restait encore pour le moment entre les mains du Plantagenêt. En même temps, la mort du malheureux Arthur de Bretagne permit au roi de faire passer la Bretagne dans l'orbite capétienne, en donnant en mariage Alix, la sœur d'Arthur, à un descendant de Louis VI le Gros.

Pendant qu'en Angleterre la monarchie fonctionnait si mal que les populations se révoltaient (c'était le temps de Robin des Bois) et que les seigneurs s'apprêtaient à imposer à leur roi pour le ligoter la fameuse Grande Charte (15 avril 1215), la monarchie française, créatrice d'un État fort et rassembleur, constituait un modèle de continuité sans heurts et de sage gouvernement. C'est pourquoi Philippe-Auguste pouvait dès lors tenir tête à l'Angleterre et à l'Empire réunis contre nous. En 1214, à Bouvines, on allait voir se manifester la force du sentiment national, comme nous l'avons déjà raconté dans L'AF 2000 du 20 novembre 2008.

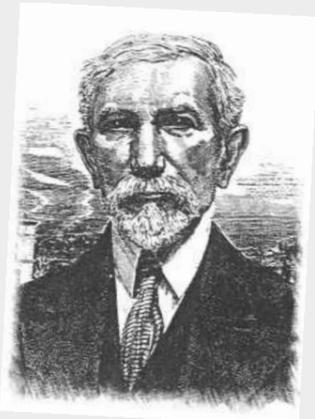
MICHEL FROMENTOUX

RENDEZ-VOUS CHEZ MAURRAS

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre se déroulent les Journées du Patrimoine.

À cette occasion, la mairie Martigues convie le public à une promenade dans les jardins de la Bastide du chemin de Paradis. Un bâtiment du XVII^e siècle caractéristique de l'architecture de la bastide provençale, familier de nos lecteurs puisqu'il s'agit de l'ancienne demeure de Charles Maurras, qui en a conçu le jardin avec l'architecte Henri Mazet.

Les visiteurs profiteront des explications de M^{lle} Nadège Molière, spécialiste des jardins historiques.



* Samedi 19 et dimanche 20 septembre à 14 heures ; chemin de Paradis, quartier de Ferrières, Martigues. Visites traduites en langue des signes française. Renseignements : ville de Martigues, direction culturelle, 04 42 44 31 51 ; www.mairie-martigues.fr/

La désinformation autour des guerres de Vendée



La Vendée, jusqu'à une période récente, était réduite à une simple guerre civile, franco-française. En 1985, un jeune chercheur, Reynald Secher, soutient devant un jury de sept membres (Jean Meyer, Pierre Chaunu, Jean Tulard, André Corvisier, Jean-Pierre Bardet, Louis-Bernard Mer et le recteur Yves Durand), à Paris IV-Sorbonne, une thèse intitulée Contribution à l'étude du génocide franco-français : la Vendée-Vengé. Documents à l'appui, il démontrait que la répression de la Vendée

par la Convention était un génocide de type proto-industriel légal en vue de l'extermination d'une partie du peuple de France non pas en raison de ce qu'il faisait, mais de ce qu'il était.

Cette thèse, publiée en pleine préparation du bicentenaire de la Révolution française, suscita une vive émotion qui valut à son auteur bon nombre de problèmes et lui coûta, entre autres, sa carrière universitaire.

TÉMOIGNAGE

Avec son nouveau livre, intitulé La Désinformation autour des guerres de Vendée et du génocide vendéen, Reynald Secher a choisi de témoigner. Il rappelle que pour le pape Benoît XVI : « La mémoire, dit-on à juste titre, est memoria futuri, un avertissement qui nous est adressé pour l'avenir et un appel à rechercher activement la réconciliation. Se rappe-

ler signifie faire tout ce qui est en notre pouvoir afin d'empêcher toute répétition d'une telle catastrophe au sein de la famille humaine en édifiant des ponts d'amitié durable. »

LA JUSTICE ET L'AVENIR

Pour Secher : « Ce qui est vrai pour la Shoah l'est aussi pour [...] la Vendée et [...] tous les génocides au nom de la vérité, de la justice et de l'avenir de l'humanité. »

Ce récit met en évidence qu'en France la liberté en matière de recherche historique n'existe pas.

XAVIER CHENESEAU

* Reynald Secher : La Désinformation autour des guerres de Vendée et du génocide vendéen ; Atelier Folfer, collection L'Étoile du berger ; BP 20047, 28260 Anet, tél : 06 74 68 24 40, www.atelier-folfer.com ; 16 euros.

Le Roman de la Bretagne, de Gilles Martin-Chauffier, est une bonne illustration d'un état d'esprit propre à révolter quiconque n'est pas lié par le sang au duché. De grandes passions et de saintes colères y côtoient des jugements à l'emporte-pièce qui eussent mérité réflexion, des regrets déchirants, des nostalgies stériles, des analyses politiques fumeuses et des aspirations à l'indépendance sur fond européen dont un peu de bon sens suffit à démontrer la dangereuse inanité. Le tout n'est pas sans charme, et peut exercer sur le lecteur une espèce de fascination, pourvu qu'il soit lui-même assez breton pour se laisser séduire, serait-ce brièvement.

Beaux parleurs héroïques et bornés

Au vrai, quiconque possède un peu de cette hérédité celtique avouera avoir, un jour ou l'autre, dans un moment de rage ou de découragement, cru à ces nuées. La raison revenue suffit d'ordinaire à les dissiper. Martin-Chauffier, lui, les cultive, non sans talent, et son histoire, sélective, subjective, tour à tour féroce et attendrie de la Bretagne, puisée aux meilleures sources, est une véhémence dénonciation, moins de la volonté française d'attacher l'Armorique au royaume, que de la propension des Bretons à se laisser faire, en dépit de leurs soulèvements endémiques.

Des combattants vénètes à la chouannerie, des ducs aux Messieurs du Parlement, il ne voit que beaux parleurs, capables d'héroïsme, mais bornés au point de n'avoir pas compris que le destin breton aurait dû égaler celui du Portugal. Ses aïeux, et les miens, n'auraient pas su mettre assez de sang, de sueur, de larmes et de souffrance dans la balance pour mériter de rester un État indépendant et auraient préféré aux nobles contraintes de la liberté la paix et le confort...

C'est perdre de vue que, des Gaulois à Cadoudal, limite de la période racontée, l'écrasante majorité des hommes évoqués dans ces pages, s'ils avaient fortement le sentiment d'appartenir à la nation bretonne et celui de leurs devoirs envers elle, étaient tout aussi fortement conscients d'ap-

□ LIVRES

Songes bretons

Le particularisme breton, dont certains nient parfois l'existence, y voyant une invention de littérateurs, constitue cependant, hier comme aujourd'hui, une clef pour comprendre les rêves, ou les folies, de la péninsule et de ses habitants.



Le château des ducs de Bretagne

partenir à un ensemble national supérieur, hors duquel ils savaient la survie de la Bretagne menacée. Quant à attendre que « la France crève avant nous » et que Bruxelles, trop occupée de futilités, laisse le duché renaître et prospérer, c'est pari périlleux, et même perdu d'avance. Voilà pourquoi vous n'offrirez pas ce livre, en dépit de ses qualités, aux plus jeunes, trop prompts à s'exalter pour sonder la sottise de certains emballlements.

De l'"injuste chouannerie"...

La Bretagne, des origines à nos jours, de Bernard Merdrignac, ne présente pas les mêmes risques. Il s'agit d'un album illustré avec une incontestable originalité, mais si pressé d'aller à l'essentiel en quelques traits, dates, noms, chiffres, que l'humain en est quasi exclu. Cette approche universitaire irréprochable, privilégiant le politique et l'économique, pêche par excès de sé-

cheresse, de sérieux et de dépouillement. Elle est davantage un complément utile à d'autres études qu'une introduction à l'histoire bretonne.

Peu d'ouvrages dépassionnés ont été consacrés à Clément Chrysgone de Guer de Pontcallec, décapité à Nantes en 1720 pour s'être lancé dans ce que le cher Jean-François Chiappe appelait justement « une injuste chouannerie ». En publiant *Le Marquis et le Régent*, Joël Cornette éclaire grâce aux archives l'un des épisodes les plus représentatifs des rapports compliqués entre la Bretagne et la France.

Descendant d'une très puissante famille du Broërec, Pontcallec eut le malheur d'hériter d'un grand nom, et d'une fortune grevée. Entré jeune au service du Roi, il ne sut pas s'intégrer dans l'armée moderne que Louis XIV mettait en place, ni user des leviers d'avancement, quitta le régiment mal noté sans avoir rencontré le grand destin auquel il s'estimait promis et qui eût re-

levé ses finances. À l'approche de la quarantaine, c'est un homme déçu, bourré de rancœur, qui retourne en Bretagne où, pour vivre, il s'adonne à la contrebande. Amer, agressif, violent, Pontcallec ne tarde pas à se faire détester autant de ses nobles voisins, qui l'évitent, que de ses gens, qui le craignent car il les maltraite. Pourtant, cet impopulaire se muera en héros et en symbole, au prix, il est vrai, de retouches apportées après sa mort tragique, à sa personnalité. Dans l'intervalle, profitant des querelles qui opposent les États de Bretagne à un pouvoir royal estimé empiétant sur les libertés du duché, et de la fragilité supposée des positions de Philippe d'Orléans, Pontcallec aura créé une Association bretonne destinée à obtenir des garanties plus solides des privilèges bretons mais qui, par sa faute, deviendra conspiration maladroite contre le Régent, avec appel, en pleine guerre, à l'Espagne.

... au mythe national

Il y a beaucoup à dire sur cette affaire, lamentable car Philippe V, en fait, n'enverra qu'un vaisseau et trois cents soldats, qui ne débarqueront pas, tandis que la plupart des affidés, dépassés par la tournure des événements et condamnant les choix de Pontcallec, se refuseront à le soutenir dans une insurrection contre la France et le Roi. Dénoncé, traqué, Pontcallec se rend, persuadé d'avoir la vie sauve, mais le duc d'Orléans, qui a pris le péril au sérieux, sera, contre ses habitudes de clémence, impitoyable.

Joël Cornette analyse les tenants et les aboutissants de cette conjuration dérisoire, sa signification dans le contexte politique breton et français. Hormis l'appel à l'ennemi, unanimement condamné, la réaction de l'Association bretonne est archétypale et



perdurera jusqu'en 1789, tel un modèle nobiliaire armoricain, des récits du "martyre" de Pontcallec circulant sous le manteau dans les manoirs de l'Ouest et ancrant les esprits dans ce qu'ils estimaient être une résistance héroïque aux violations du traité d'Union de 1532. Il est saisissant de retrouver, à l'origine du mouvement absurde de 1719, comme à la création de la seconde Association bretonne, celle de La Rouërie en 1790, à trois générations d'écart, les mêmes noms, les mêmes chefs, presque les mêmes buts, à ce détail près que les fondateurs de la chouannerie avaient enfin compris, après quelques mois de Révolution, combien les destins de la Bretagne et de la monarchie française étaient étroitement liés. Trop tard...

Une remarquable étude de la métamorphose du marquis en héros d'un mythe national complète le livre, s'appuyant sur la mémoire orale et chantée qui transforma un tyranneau local vieillissant en un beau jeune homme défenseur des pauvres gens... Un CD joint au livre propose des enregistrements des différentes gwerziou composées autour du drame, pour certaines encore très populaires, à juste titre d'ailleurs tant elles sont poignantes. Ici, définitivement, la légende a pris le pas sur la vérité. N'était-elle pas cent fois plus belle ?

ANNE BERNET

* Gilles Martin-Chauffier : *Le Roman de la Bretagne* ; *Le Rocher*, 220 p., 19,90 euros.
* Bernard Merdrignac : *La Bretagne, des origines à nos jours* ; *Ouest-France*, 126 p., 15,90 euros.
* Joël Cornette : *Le Marquis et le Régent* ; *Tallandier*, 480 p., 25 euros ; *CD joint*.

DANIÈLE VAUDREY

Les grandes affaires criminelles des Côtes d'Armor

Éditions de Borée - 315 p. - 24 euros.

Aborder l'histoire d'une région et de ses mentalités à travers le fait divers sanglant peut relever du voyeurisme le plus douteux, ou de l'étude de mœurs véritable. C'est heureusement ce second point de vue qui prévaut ici. Sur une période de deux cents ans, du milieu du XVIII^e siècle aux années 1960, vingt-six affaires représentatives ont été choisies, racontées, expliquées, avec fougue et intelligence. S'y rencontrent deux héroïnes, la belle Marie-Ursule Taupin, guillotinée à Tréguier devant ses cinq enfants en 1794, officielle-

ment pour avoir caché deux prêtres réfractaires, en vérité pour avoir refusé les avances du procureur syndic du département ; et Victoire de Lambilly, "première avocate de France", qui plaïda devant un tribunal militaire la cause de son mari, émigré rentré, passible de la peine de mort, et le sauva. Ces deux royalistes exemplaires sont hélas mal entourées... Si la plupart des crimes relatés sont de sordides histoires familiales, ou des querelles d'ivrognes qui dégénèrent, quelques autres sont atroces et rappellent la dangerosité d'un monde où l'on vivait souvent isolé du bourg, dans l'impossibilité d'appeler à l'aide. Pour endiguer la criminalité, les tri-



bunaux recouraient sans cas de conscience à la peine capitale. C'est à cela que se mesure le mieux l'évolution de la justice et de l'opinion publique.

FRANÇOIS-MARIE LUZEL

Fantômes et dames blanches

Ouest-France - 380 p. - 15 euros

Trente ans avant *Le Braz* dont il fut le maître, Luzel, grand ethnographe et folkloriste bretonnant, consacra une partie de sa collecte aux récits d'intersignes et de revenants, dans un esprit rationaliste, voire un peu ricanant assez éloigné de la démarche de l'auteur de *La Légende de la mort*. Françoise Morvan a rassemblé ces textes, dispersés à travers l'œuvre, en un volume thématique. Il est

possible de le lire comme un recueil de contes d'épouvante. Comme un témoignage consacré aux croyances populaires. Comme un recueil de faits tantôt explicables tantôt étonnants. Et même, n'en déplaise à la préfacière qui y voit une volonté raisonnée de l'Église de terrifier les humbles par le biais d'une religion répressive vouant le pécheur aux châtiments de l'au-delà, comme une remarquable interprétation des dogmes catholiques des fins dernières, car tout, dans ces histoires, est conforme à la droite doctrine chrétienne. Cela, les humbles, voilà cent cinquante ans, le savaient. En quoi ils étaient plus sages que les érudits d'aujourd'hui...



A.B.

□ L'ENQUÊTE DE TONY KUNTER

La Contre-Révolution pour héritage

Aucun chercheur ne s'était encore attelé à l'étude de cette grande généalogie intellectuelle qui, au fil de tant de découvertes et de réinterprétations, relie le traditionalisme "théocratique" de Louis de Bonald et de Joseph de Maistre à la doctrine du nationalisme intégral.

Être civilisé c'est se reconnaître héritier. Maurras le savait plus que quiconque, lui qui, au contraire de Jean-Jacques Rousseau, n'aurait jamais repensé le monde en disant « *Écartons les faits...* », mais nous avons là deux mondes irréconciliables, l'amnésie sauvage d'un côté, l'enracinement créateur de l'autre. D'où l'intérêt de l'ouvrage du jeune historiographe Tony Kunter, *Charles Maurras, la Contre-Révolution pour héritage*, qui inscrit notre maître dans une lignée sans pour autant réduire son apport personnel à la science politique.

Une généalogie intellectuelle

Qualifier Maurras de contre-révolutionnaire n'est certes pas original, chacun sait qu'il a réalisé une synthèse critique de tous les écrits dénonçant au cours du XIX^e siècle l'individualisme des principes de 1789 et leurs néfastes conséquences. Mais aucun chercheur ne s'était encore attelé à l'étude de cette grande généalogie intellectuelle qui, au fil de tant de découvertes et de réinterprétations, relie le traditionalisme "théocratique" de Louis de Bonald et de Joseph de Maistre à la doctrine du nationalisme intégral. Tony Kunter a accompli ce travail colossal en fouillant dans le fonds Maurras aux Archives nationales, en dressant un inventaire de la bibliothèque de Martigues, en consultant aussi le fonds du château de Monna, résidence de la famille de Bonald, dans le Rouergue.

La photographie du maître de l'Action française devant le tombeau de Bonald qui orne la couverture du livre est certes le symbole d'une filiation. Et le fait qu'elle date de 1941 montre com-



bien Maurras, en ces années d'épreuves pour la France, tenait à fonder la légitimité de ses principes de salut public sur une référence traditionaliste.

Cette familiarité intergénérationnelle avait pourtant connu diverses phases, et Tony Kunter invite son lecteur à revivre l'itinéraire qui a mené le jeune Provençal de la simple critique littéraire des pensés du Rouergat (on découvre au passage un surprenant schéma assez bonaldien de constitution, resté au fond des papiers Maurras depuis 1893...) jusqu'à la « récupération », voire « l'instrumentalisation » quelques années plus tard des idées de celui-ci. Au passage, quelques difficultés avec le descendant de Bonald, puis quelques années de reconnaissance seulement implicite du lien suivies dans la décennie quarante d'une réaffirmation très claire. Entre-temps, l'image de Bonald, et parallèlement celle de Maistre, s'étaient quelque peu modifiées en fon-

tion des circonstances politiques et surtout de l'influence d'une multitude d'autres grands penseurs, ennemis aussi de l'individualisme : Balzac, Berryer, Mallet du Pan, Blanc de Saint-Bonnet, Taine, Le Play, Fustel de Coulanges..., et surtout Auguste Comte.

Creuset comtiste

Tony Kunter, au terme de cette passionnante évolution, écrit : « *D'idéaliste à l'herméneutique révolutionnaire, l'image que Maurras veut donner de Bonald devient celle d'un positiviste. La manœuvre, si tant est qu'elle soit consciente, permet au chef de l'Action française d'achever le reformage du vicomte en parfait maurrassien.* » En quelque sorte, Maurras aurait rajeuni et complété Bonald en le faisant passer dans le creuset comtiste, où ses idées fondées sur le droit divin auraient reçu la vérification de l'expérience positive.

Ce besoin de toujours montrer que ce que les croyants savent émaner d'une Providence trouve sa parfaite adéquation dans l'observation et l'expérience des faits a toujours conduit Maurras, tout en soulignant du fait même l'excellence des préceptes catholiques, à réunir les Français, selon la règle de l'empirisme organisateur, sur le terrain de la défense de ce qui leur est commun, la nation. Ce qui permet à Kunter de parler d'une « *refondation* », ou d'une « *recréation contre-révolutionnaire* » : « *Profondément ancré sur la terre ferme, expression matérielle des racines, Maurras n'en regardait pas moins avec envie les Bonald et Maistre tournés vers les cieux et qui avaient transcendé la chaîne des générations par le mythe de la révélation primitive ou du providentialisme.* »

« Recalibrage »

Ici, comme l'écrit dans sa préface le professeur Olivier Dard, l'ouvrage enrichit l'histoire des idées politiques, prouvant une fois de plus que Maurras aura « *donné à la contre-Révolution française son expression la plus aboutie et la plus parfaite* » en érigeant la monarchie plus qu'au simple niveau d'une fidélité, à celui du nationalisme intégral, donc d'une nécessité irremplaçable pour la continuité de la nation.

Toute construction intellectuelle a ses failles. Kunter déplore celles qui ont trop souvent conduit les successeurs de Maurras à des désaccords qui fragmentent encore le mouvement. Puisque toute tradition est critique, il appellerait volontiers les actuels maurrassiens à reprendre aujourd'hui, en s'impliquant à fond, le travail de « *recalibrage* », de « *récupé-*



ration » et d'« *instrumentalisation* » d'idées traditionnelles et nouvelles. Nous serions donc en 1899, au temps où Maurras étreignait sa prodigieuse méthode de l'empirisme organisateur, et nous aurions à repenser, nous appuyant sur cette même méthode, à notre tour les principes de notre action dans un monde qui a changé mais qui reste en proie à la Révolution toujours plus lancinante à défaut d'être sanglante.

La vérité politique

Pour nous, ce travail pourrait efficacement s'accomplir au sein même de l'Action française et dans l'unité si ceux qui s'y lancent n'avaient pas trop tendance à se prendre pour de nouveaux Maurras et à repenser notre maître selon eux-mêmes, oubliant que celui-ci, jusqu'à son dernier souffle, s'est voulu - et Tony Kunter dans ce livre remarquable n'insiste pas assez sur ce fait - un serviteur de la vérité politique - cette vérité qui n'est pas de même nature que la Vérité tout court qui vient de Dieu, mais qui peut y conduire, - cette vérité en tout cas que l'expérience politique révèle à quiconque fait preuve d'un peu d'humilité. Nous en concluons que plus que jamais, pour que la pensée maurrassienne puisse s'ouvrir, se rénover et absorber le meilleur des courants d'idées sans se renier, il est nécessaire qu'une Action française subsiste et garde l'héritage.

MICHEL FROMENTOUX

* *Nouvelles Éditions Latines*, 216 p., 18 euros.

LA CONDAMNATION HORS DES MYTHES

La bibliographie concernant la condamnation de l'Action française est fournie : il pouvait sembler difficile de la renouveler. C'est pourtant ce qu'a réussi Philippe Prévost dans son dernier livre. Il éclaire ici de façon décisive, à partir de ses récentes recherches dans les archives du pontificat de Pie XI, la nature et portée d'une « *crise politico-religieuse* » qui ébranla l'AF.

Acte juridique tout autant que politique, abus de droit sans égal dans l'histoire de l'Église, il fallait remonter aux causes qui l'expliquent. Contrairement à ce que prétendent certains (comme Jacques Prévôtat), la cause de la condamnation fut exclusivement politique, et non religieuse. L'auteur rappelle les manœuvres du Sillon pour obtenir un jugement qui fasse oublier celui de 1910 frappant leur mouve-

ment. D'où la tentative de 1914, précédée d'un procès régulier à la congrégation de l'Index, mais dont les conclusions furent rejetées par saint Pie X et Benoît XV.

CONFUSION DÉLIBÉRÉE

À partir de la confusion, volontairement entretenue par les démo-chrétiens francobelges, entre les idées personnelles de Maurras et ses idées politiques, le pape Ratti, relayé par son secrétaire d'État Pietro Gasparri et son nonce Bonaventura Cerretti, chercha à frapper le mouvement politique qui faisait le plus d'ombre à l'Action catholique. La cause immédiate semble avoir été l'influence de l'AF sur les catholiques après la guerre et son dynamisme dans le combat contre le laïcisme. La responsabilité propre du cardinal Andrieu, de Bordeaux, ressort atténuée par le fait qu'il a agi sur ordre, sa principale erreur ayant été d'étendre à tous les diri-

geants du mouvement l'opprobre jusque-là jetée sur les idées du seul Maurras. Si avant-guerre, le rôle de l'AF était irremplaçable, le Vatican crut ensuite pouvoir la remplacer par la fédération Castelnau. Non seulement Prévost établit formellement qu'il y eut condamnation, mais ses recherches lui ont permis d'opérer un certain nombre de découvertes importantes notamment au sujet des « *deux-camelots-du-Roi* » ou du « *nonce-espion* ».

LA RÉCONCILIATION

La thèse des origines religieuses de la condamnation ne tient donc pas, la vérité apparaissant plus simple. Elle se trouve avoir une cause de politique intérieure (terminer le Ralliement) et extérieure (le soutien à la politique pro-germanique de Briand). La variation incessante des charges contre l'AF sous Pie XI fut telle que le cardinal Pacelli, comme secrétaire

d'État puis pape, éclairé par la venue de Robert de Boisfleury à Rome en 1937, trouva une voie de réconciliation et se résolut à lever les sanctions, sans qu'aucune rétractation n'ait été demandée. À la différence de certaines polémiques autour de ses conclusions, ce livre ne se base pas sur des témoignages de seconde main mais sur une étude attentive et impartiale des faits historiques, sans a priori. Œuvre de haute synthèse, ce travail est un ouvrage fourmillant de faits, tous référencés, et dont le style, ennemi du charabia, montre qu'on peut être à la fois véridique et clair. Il a d'ailleurs été salué comme tel lors du récent colloque *Maurras et la culture*.

VINCENT GAILLÈRE

* *Philippe Prévost* : *La Condamnation de l'Action française, 1926-1939* ; *Librairie canadienne*, 600 p., 20 euros ; disponible à nos bureaux.

□ PORTRAIT

Soyons justes envers Chateaubriand

Fustigé par les tenants du classicisme, Chateaubriand nous livrerait pourtant « *toute la théorie d'un contre-romantisme savamment dirigé* ». Serviteur de Bonaparte puis des Bourbons, ambassadeur et ministre, il jouait volontiers le rôle de "poète du siècle". Retour sur un itinéraires jalonné de multiples refus.

À propos de son œuvre, Chateaubriand écrit, très simplement : « *En moi commençait, avec l'école dite romantique, une révolution dans la littérature française...* »¹ C'est précisément ce que Charles Maurras et d'autres devaient lui reprocher, au nom de leur fidélité au classicisme, de leur goût passionné du naturel et de la vérité, enfin de leur refus de ce qu'ils estimaient relever de la pose et de l'affectation².

Prince de l'anarchie

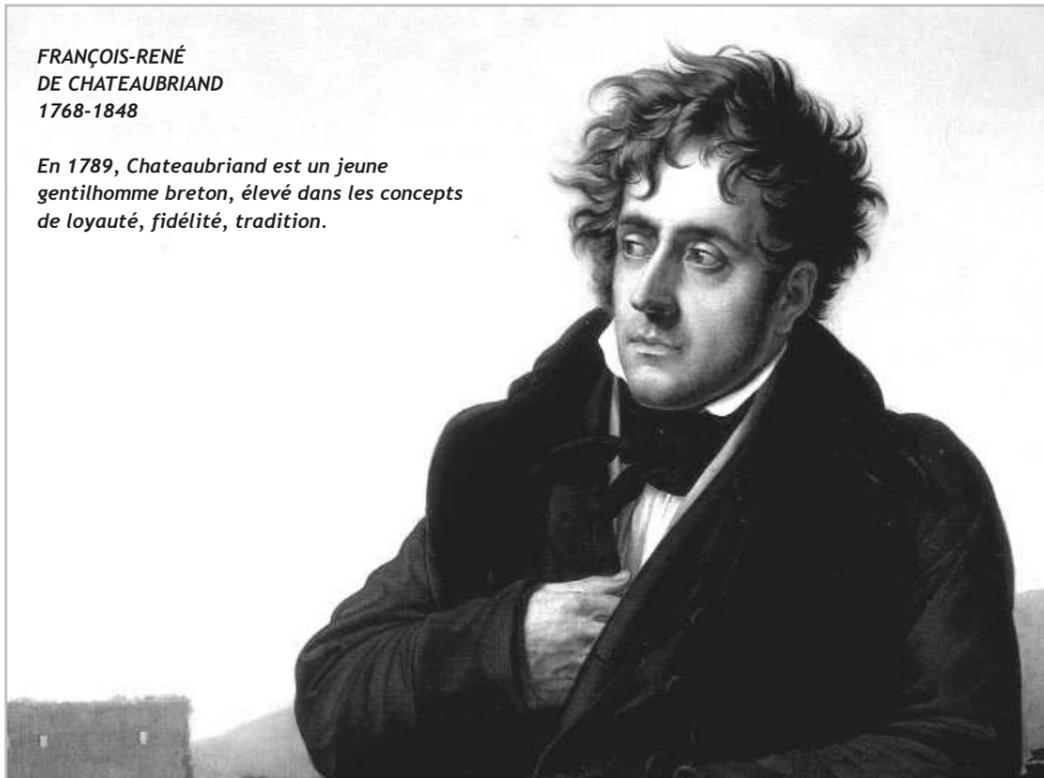
Cependant, on pourrait trouver dans l'œuvre de Chateaubriand, nous dit Kléber Haedens, « *toute la théorie d'un contre-romantisme savamment dirigé* »³. René n'est, aux yeux de son auteur que le simple exposé d'une infirmité propre au siècle. « *Une maladie de l'âme* », dit-il, « *n'est pas un état permanent et naturel* ». La mélancolie elle-même lui semble suspecte. Il en dénonce « *l'étrange abus* ». Quant à son rôle politique, le même Kléber Haedens lui dénie tout caractère sérieux. Il voit même en lui « *un prince de l'anarchie* », sans distinguer les différentes périodes de sa vie.

En 1789, Chateaubriand est un jeune gentilhomme breton, élevé dans les concepts de loyauté, fidélité, tradition. Après ses années de collège, il a été nommé sous-lieutenant du régiment de Navarre. Il en porte l'uniforme bleu et blanc. Le 14 juillet, il est à Paris. Il voit passer deux têtes, dont celle de l'intendant de Paris, aux extrémités de deux piques, accompagnées d'une foule hurlante. « *Si j'avais eu un fusil, j'aurais tiré sur ces misérables comme sur des loups.* » C'est là sa première prise de position politique. Dégoûté, il profite d'une occasion de mission en Amérique du Nord, au cours de laquelle il commence à écrire. Mais, après qu'il eut appris l'événement de Varennes, sa fidélité au Roi le fait rentrer en Europe. Puis, il rejoint l'armée des princes émigrés. Après la désorganisation de celle-ci, il vit à Londres, en réfugié politique.

Tout en gagnant de quoi vivre avec des « *traductions du latin et de l'anglais* », il réussit à y publier, en français, un *Essai sur les révolutions* dans lequel il s'interroge, honnêtement, sur les événements qu'il a vécus : « *un livre de doute et de douleur* ». « *L'Essai fit du bruit dans le milieu de l'émigration : il était en contradiction avec les sentiments de mes compagnons d'infortune* », écrit Chateaubriand. Mais il fut vite oublié : « *Une ombre subite engloutit le premier rayon de ma gloire.* » Du temps du Consulat, après sa radiation de la liste des

FRANÇOIS-RENÉ
DE CHATEAUBRIAND
1768-1848

En 1789, Chateaubriand est un jeune gentilhomme breton, élevé dans les concepts de loyauté, fidélité, tradition.



émigrés, il fait paraître son *Génie du christianisme*, ouvrage précédé d'une « *épître dédicatoire* » adressée au « *citoyen premier Consul* » d'une parfaite platitude. En tout cas, le succès du livre, qui contribue à l'acceptation du concordat par les catholiques, est immense. La critique est dithyrambique : l'auteur est même comparé à Homère. Seuls murmurent les membres de l'Institut récemment créé, imbus pour la plupart de la philosophie des "Lumières". De cette réussite, Chateaubriand conçoit un tel orgueil qu'il se voit devenu, avec Bonaparte, l'un des deux « *sous-lieutenants ignorés* » soudain promu par la gloire, le poète et le soldat du siècle.

Diplomatie

Le Premier Consul fait entrer Chateaubriand dans la diplomatie. Il le nomme secrétaire d'ambassade à Rome, puis ministre de France dans le Valais, canton catholique. Mais, le 21 mars 1804, Bonaparte fait enlever et fusiller le duc d'Enghien. Chateaubriand démissionne. Il ne vivra désormais que de ses droits d'auteur, et de ses émoluments de directeur du *Mercur de France*. Plus d'une fois, les deux hommes s'affrontent. Après la difficile victoire d'Eylau, en février 1807, Chateaubriand publie un article évoquant un tyran, Néron, Tacite, etc. Autant d'allusions qui déclenchent l'ire impériale : « *Croit-il que je sois un imbécile, que je ne comprends pas ? Je le ferai sabrer sur les marches de mon palais !* »

Chateaubriand doit quitter la direction du *Mercur*. Malgré tout, Napoléon admire l'écrivain. En 1811, il conseille, c'est-à-dire or-

donne à l'Académie de l'élire. Ultime tentative pour le rallier. Les académiciens, en majorité hostiles à l'Église, voire compromis avec la Révolution, surmontent leurs réticences. L'élu prépare un discours de réception avec une charge contre la "philosophie des Lumières". En dépit des coups de crayon de l'Empereur, auquel le texte (selon l'usage) a été soumis, Chateaubriand refuse d'en atténuer les termes. Il demeurera un cas unique : Académicien "élu" mais non reçu.

Un bon à rien

Napoléon dit de lui : « *Il y a des hommes qui se croient aptes à tout parce qu'ils ont une qualité ou un talent. Au nombre de ces hommes se trouve Chateaubriand, qui fait de l'opposition parce que je ne veux pas l'employer* » (affirmation, sur ce point précis, fautive et injuste). « *S'il voulait user de son talent dans la ligne qu'on lui désignerait, il pourrait être très utile, mais il ne s'y prêterait pas, et il n'est dès lors bon à rien. Il faut savoir se conduire soi-même ou se soumettre à des ordres ; il ne sait faire ni l'un ni l'autre.* »

Alors que la chute de Napoléon approche, que les Français ne savent pas trop à quel régime se rallier, en mars 1814, Chateaubriand publie une brochure au retentissement considérable : *De Bonaparte et des Bourbons*. Louis XVIII dira qu'elle l'a aidé davantage qu'une armée à prendre le pouvoir. Cependant, ce prince formule, au sujet de son auteur, une opinion plus que circonspecte. « *Gardez-vous* », dit-il un jour à l'un de ses familiers, « *d'admettre un poète dans nos affaires. Ces*

gens-là ne sont bons à rien... », jugement qui n'apparaît pas très éloigné de celui qu'avait, en son temps, formulé "l'usurpateur".

En 1815, ministre sans portefeuille, Chateaubriand critique vivement le gouvernement dont il fait partie. Ce qui le contraint à démissionner. En 1819, il collabore au *Conservateur*, journal semi-périodique qui tend à démontrer que les écrivains de valeur ne relèvent pas tous du "côté gauche". C'est alors qu'il reçoit de Villèle de belles ambassades : Berlin, Londres. Puis de janvier 1823 à juin 1824, durant dix-huit mois, il est ministre des Affaires étrangères. Fonction dans laquelle (Kléber Haedens semble l'avoir oublié) il joue un rôle au niveau européen, avec succès.

Guerre d'Espagne

Le roi d'Espagne Ferdinand VII avait dû accepter une constitution dont les élites, le clergé et la majorité du peuple ne voulaient pas. Il se trouvait prisonnier des "libéraux". Chateaubriand, à la suite du congrès de Vérone (1822) dont il a raconté l'histoire, fait donner à la France un mandat d'intervention. Une expédition, celle des "Fils de Saint-Louis", emporte la victoire du Trocadéro et restaure Ferdinand VII dans la plénitude de ses pouvoirs. L'infanterie française défile dans Madrid, où ses musiques font retentir une marche célèbre : *Vive Henri IV !* Mieux, les Français protègent généreusement les "libéraux" de la colère de leurs adversaires.

Chateaubriand en est fier : il a réussi là où Napoléon avait échoué. Dans ses *Mémoires*, il évoque souvent sa « *guerre d'Espagne* ». Il estime avoir donné à

la Restauration la gloire militaire qui lui faisait défaut. Sans doute, le répète-t-il un peu trop souvent. Si bien qu'il reçoit, en juin 1824, un billet de Louis XVIII lu faisant savoir qu'il n'est plus ministre. Il s'en trouve profondément blessé. « *On me met à la porte comme si j'avais volé la montre du Roi sur la cheminée...* » Emporté par sa passion contre Villèle et Polignac, il entre dans l'opposition et porte, de ce fait, une part de responsabilité dans le mouvement d'opinion qui contribuera au déclenchement de la révolution de 1830. C'est seulement au cours de ces quelques mois que se trouve justifié le jugement de Kléber Haedens sur Chateaubriand. Au fond, son cas démontre combien il est difficile, en régime parlementaire, d'utiliser le talent et les compétences d'un grand écrivain, ayant conscience de sa valeur. Car il admet difficilement la contradiction. Et s'il est congédié, il peut être tenté de fournir à l'opposition des critiques ou des thèmes de propagande appuyés sur son prestige.

L'honneur

Peu après la révolution de 1830, Chateaubriand prononce à la Chambre de Paris un discours qui n'est qu'une justification de son action : « *Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le Trône et la Patrie de mes avertissements dédaignés, il ne me reste qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit. Je reconnais au malheur toutes les sortes de puissance, exceptée celle de me délier de mes serments de fidélité. Je dois aussi rendre ma vie uniforme : après tout ce que j'ai fait, dit et écrit pour les Bourbons, je serais le dernier des misérables si je les reniais au moment où pour la troisième et dernière fois, ils s'acheminent vers l'exil.* »

Rendre sa vie uniforme : en fait, elle n'avait ni fléchi, ni dévié : elle avait été marquée par de grands refus, alors que les carrières de nombre de ses contemporains avaient été marquées par une série de ralliements plus ou moins profitables... Ayant appartenu à l'opposition sous Charles X, Chateaubriand aurait pu faire une honorable carrière ministérielle sous Louis-Philippe. Mais s'il est monarchiste, c'est comme pour démontrer que, conformément à la définition de Montesquieu, la monarchie est fondée sur l'honneur. En 1873, le comte de Chambord n'est pas devenu le roi Henri V parce qu'il a estimé que l'honneur ne lui permettait pas de repousser le drapeau blanc fleurdelisé. Et la lettre aux Français dans laquelle il a annoncé sa décision évoque, à tous ceux qui la lisent, le style et la pensée de Chateaubriand.

RENÉ PILLORGET

1 - Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe ; précédés de Mémoires de ma vie ; édition critique, par Jean-Claude Berchet ; éditions de Pochothèque, classiques Garnier, 1989-1998.*

2 - L'Action Française ; 5 août 1912, article signé Criton.

3 - Kléber Haedens : Une histoire de la littérature française ; édition René Julliard, Sequana, 473 pages.

□ LIVRE POLITIQUE

Existerons-nous encore longtemps ?

Suite de l'étude du livre de Charles Maurras, *Sur les cendres de nos foyers*.
Où l'on voit que la République, ignorant la mesure et le discernement, laisse s'installer chez elle n'importe qui dans n'importe quelle condition...

Après avoir médité sur les grandes lois de l'histoire à propos du passé de la France, *Histoire écrite*, Maurras en vient à son époque, *Histoire vive*. C'est la seconde partie du livre que nous présentons. Exposant le nombre sans cesse grandissant des étrangers en France, et leur importance dans la vie publique, il pose brutalement la question : « Est-ce que nous serons, à la lettre, colonisés ? » "Xénophobie", dirons les adversaires du nationalisme, et ils ajouteront avec mépris : "populisme". Ils seront une fois de plus dans l'erreur. Après avoir expliqué que les métèques sont ceux qui habitent avec nous sans être tout à fait des nôtres, Maurras suggère en souriant qu'il fut lui-même une sorte de métèque lorsqu'il arriva à Paris en décembre 1885. Il s'y sentit comme étranger, mais le Provençal était un bon Français qui parlait au bout de quelques jours de son vieux Paris.

L'hospitalité, l'assimilation d'éléments étrangers positifs sont des vertus de nations civilisées :



Lorsqu'il arriva à Paris, Maurras s'y sentit comme étranger...

« Le juste orgueil d'être nés Français ne nous empêchera point d'imiter, quand il le faudra, nos pères romains, que Montesquieu loua très justement d'avoir changé d'épée "quand ils connurent l'épée espagnole", qui "n'oublièrent rien pour avoir des chevaux numides, des archers crétois, des frondeurs baléares et des archers rhodiens". La bonne internationale est celle qui est mise au service de la nation. Mais

la nation commence par examiner si l'on n'a pas mieux, ou tout aussi bien, sur le territoire de la patrie : c'est ainsi qu'on accueille Mazarin ou les Broglie, c'est ainsi que l'on se délivre de Concini. » Maurras consacre un chapitre au Métèque Moréas, « L'Athénien honneur des Gaules » qui, loin d'être un parasite de la France, a participé à la renaissance de l'esprit classique, le pur esprit français.

Mais la République, qui ignore la mesure et le discernement, laisse s'installer chez elle n'importe qui dans n'importe quelle condition : « Assez ridiculement, on demande si la France veut renoncer aux traditions hospitalières d'un grand peuple civilisé. Avant d'hospitaliser, il faut être. Avant de rendre hommage aux supériorités littéraires ou scientifiques étrangères, il faut avoir gardé la qualité de nation française. Or, il est parfaitement clair que nous n'existerons bientôt plus si nous continuons de ce train. »

Or la France, plus que tout autre pays, est attachée à son caractère national : « Chez nous, et chez nous seulement (c'est un privilège que notre patrie ne partage qu'avec la Serbie) la dynastie est de sang national. Un Souabe régnait en Prusse, un Germano-Danois en Russie, un Français en Espagne, un Français en Autriche, un Français en Italie, en Suède, en Hollande, un Allemand en Roumanie, en Angleterre et même en Belgique. Mais en France, de mâle en mâle, régnait

un roi français. » Mais aujourd'hui « l'hérédité française, synonyme, après tout, de nationalité française, n'est plus guère qu'un fait diffus, exprimé par des sentiments qui vacillent : il est démuné d'organes et donc d'expression permanente. La patrie a perdu son magistrat, son factionnaire. »

Comme « la forme du monde moderne place l'Économique au premier rang du service du Politique », que sous l'agitation des politiciens se cache une action de financiers dirigée contre les intérêts de notre pays, à qui appartiendra la France quand les financiers du monde entier seront maîtres de notre sol par l'intermédiaire de leurs banques ?

« On peut universaliser le droit de cité : Rome le fit. Mais quand elle y tendit, elle tendit aussi à la monarchie : elle fit l'Empire. On l'a vu : tant que le gouvernement légal et constitutionnel demeure, même par simple fiction, entre les mains d'une multitude qui est électrice et éligible, il faut se demander comment sera protégé le génie national et défendu l'intérêt national, si le natif, si l'indigène perdent tout statut privilégié ? » Restaurons la monarchie et les problèmes du statut des étrangers qu'il est impossible de traiter de manière satisfaisante sous la loi du Nombre, s'accommoderont naturellement.

GÉRARD BAUDIN

RÉORGANISER LE SYSTÈME ÉLECTORAL

Un syndicat lycéen fait campagne en cette rentrée sur l'abaissement du droit de vote à seize ans. L'idée en elle-même n'est pas particulièrement choquante, ni révolutionnaire, mais beaucoup plus démagogique et manipulatrice au regard de qui avance cette proposition...

L'éternel débat sur la maturité des jeunes n'apporte pas, en définitive, grand-chose à la question du vote et de la démocratie : des élèves, par exemple, âgés de quatorze à dix-sept ans, révèlent de grandes différences de caractère, d'éveil intellectuel et de maîtrise de la réflexion, et certains, à quinze ans, sont capables de soutenir un vrai débat politique quand d'autres, à la veille de leurs dix-huit ans, restent plus ti-

morés sur le même type de sujet. Quant aux adultes... Si l'on devait décerner un "certificat de maturité" pour autoriser le vote des plus de dix-huit ans, peu, sans doute, l'obtiendraient ! C'est d'ailleurs à la fois la force et la faiblesse du suffrage universel.

LA COMPÉTENCE DU SUFFRAGE...

Mais à quoi bon élargir le droit de vote aux plus jeunes quand, dans le même temps et de toute façon, les institutions et les grandes forces financières et économiques, les élites et les bureaucraties (les « *bu-reautechnocraties* », selon l'expression du sociologue royaliste Pierre Debray, terme qui s'applique bien aux personnels de la Commission européenne), ne tiennent pas compte ou contournent des votes qui les

dérangent ? Doit-on rappeler, encore et toujours, "l'affaire" du référendum français sur le traité constitutionnel européen, en mai 2005, qui, en désavouant fortement ce projet européen, a provoqué la colère de ces institutions et "élites européennes" ? La solution alors adoptée fut donc de contourner le vote des Français (mais aussi des Hollandais). Nous ne sommes pas forcément favorables à tout référendum mais il faut signaler l'hypocrisie d'un système politique qui viole ses propres principes sans aucun scrupule, sans doute en application de la méthode célèbre de « *la fin qui justifie les moyens* »...

En fait, et cela renvoie à la question initiale de l'âge des votants, ce n'est pas le suffrage qui pose une difficulté en tant que tel ni même son extension, et les royalistes, aussi étonnant que cela puisse

paraître au regard des préjugés qui courent sur eux, sont même plutôt favorables à son usage plus fréquent, en particulier dans les métiers et les communes, les provinces. Le problème réside plutôt dans sa fonction et dans son cadre d'application. Comme le résumait Charles Maurras : « *Il ne faut pas toucher au suffrage universel : il faut en changer la compétence. Au lieu de diriger la nation, le suffrage doit tendre à la représenter. La plus heureuse et la plus tranquille révolution peut sortir sans délai d'un simple échange de fonction. Quant à la République, il faut l'abolir où elle est (au sommet de l'État) et l'établir où elle n'est pas (dans les états professionnels, municipaux et régionaux).* »

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN
jpchavin.typepad.fr

Barroso trébuche SUR LA SUBSIDIARITÉ

Quand José Manuel Barroso affirme dans ses *Orientations politiques* pour la prochaine commission que, selon lui, « *la subsidiarité est la traduction d'un principe démocratique* », il commet de toute évidence un sérieux contresens. Il est en effet établi que le principe de subsidiarité tire son origine de la doctrine sociale de l'Église et plus précisément de ce passage de l'encyclique *Quadragesimo anno* du pape Pie XI (1931) : « *Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort ; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle,*

parce qu'elle seule peut les remplir ; diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernements en soient donc persuadés : plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements, selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques. » La traduction allemande, « *Subsidiaritätsprinzip* » de l'expression originale latine « *subsidiarii officii principio* » (« *ce principe de la fonction supplétive* » dans la version française) est à l'origine de l'introduction récente du substantif « *subsidiarité* » dans la langue française, qui ne comportait jusque-là que l'adjectif « *subsidaire* ». Cette introduction, on peut très précisément la dater

puisque'elle correspond à la signature du traité de Maastricht en 1992, qui consacre le principe de subsidiarité comme un pilier du droit européen.

CORPS INTERMÉDIAIRES

Or quelle est la source d'inspiration du principe de subsidiarité dans *Quadragesimo anno* ? Nos lecteurs, familiers de l'œuvre de Maurras et de celles des contre-révolutionnaires du XIX^e siècle (Bonald, Le Play, La Tour du Pin), l'ont déjà reconnue dans le mouvement d'idées hostile au contractualisme rousseauiste, au libéralisme politique et à l'individualisme démocratique. Pour la doctrine sociale de l'Église, comme pour la contre-révolution, la société est un fait de nature, comparable à un organisme vivant avec ses parties nettement

différenciées et hiérarchisées, toutes ordonnées au Bien commun. Elle ne repose en aucun cas sur un contrat passé entre individus supposés égaux et indépendants qui se donneraient corps et âme à un État dont le fondement se trouverait justement dans la volonté de contracter des citoyens. Le principe de subsidiarité a donc, chez Pie XI comme chez Léon XIII, pour principale fonction de protéger les corps intermédiaires (familles, corporations, provinces... et bien sûr l'Église !) que le jacobinisme de l'État démocratique moderne met en péril. Ajoutons pour être complet que, chez Pie XI, ce souci se double très certainement d'une réaction aux empiètements de l'État mussolinien sur les prérogatives de l'Église, notamment en matière d'éducation.

STÉPHANE BLANCHONNET

Conseil national

Le Conseil national du CRAF se réunira le 3 octobre 2009. Son président, Olivier Perceval, y exposera le bilan des actions menées au cours de l'année 2008-2009 ; il présentera aussi sa nouvelle équipe et ses choix pour l'année qui commence. Le Conseil national aura pour tâche de le reconduire dans ses fonctions, de valider ses choix stratégiques, et d'arrêter de grandes orientations pour cette nouvelle année. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulement de cette assemblée. ■



ADHÉSIONS

Vous aimez le mouvement d'AF ? Vous le soutenez ? Alors : pensez à votre adhésion ! Il n'est jamais trop tard pour le faire, l'adhésion est de 32 euros pour un an, dont la moitié est reversée à la section locale de votre choix. Les petits fleuves faisant les grandes rivières, c'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets. Alors adhérez et faites adhérer !



CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.
Chèques à l'ordre du CRAF.

Rentrée étudiante

Vous pouvez dès à présent noter que la rentrée étudiante aura lieu le 9 octobre à 18 h 30 (au 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er) en présence d'Olivier Perceval, le secrétaire général du mouvement d'AF, et de Romain Hellouin, son adjoint. Olivier présentera aux étudiants les conclusions du Conseil national du 3 octobre et exposera les grandes lignes politiques de l'année étudiante. Romain présentera en détail l'organisation pratique des divers projets prévus pour l'année. Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable, à la fois convivial et motivant, qui marquera le lancement d'une année militante qui



s'annonce déjà riche en action. et votre entourage : il va y avoir de quoi faire ! ■ N'hésitez pas à faire venir vos amis

AUTOCOLLANTS

Les nouveaux autocollants sont arrivés et sont à disposition aux locaux, n'hésitez pas à en réclamer !

1,40 euros pour dix autocollants



Ventes à la criée

Les ventes à la criée redémarrent et les équipes de vendeurs se réorganisent après la pause estivale. La vente à la criée est et restera l'activité principale des camelots du Roi ; aussi n'hésitez pas à rejoindre nos équipes : contactez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78. ■



BOUTIQUE ROYALISTE

Des cravates en soie fleurdelisées sont disponibles au prix de 60 euros l'unité.

Commandes à adresser au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.

Chèques à l'ordre du CRAF



AQUITAINE

Nous avisons nos amis que les cours de base, présentant les grandes lignes de la pensée de l'Action française, reprennent, à compter du mois d'octobre. Ils sont ouverts à toute personne, et plus particulièrement aux lycéens et étudiants qui désirent acquérir une formation politique contre-révolutionnaire sérieuse. Sauf avis contraire, les cours ont

lieu, pendant l'année scolaire, hors période de vacances :
- à Biarritz le premier samedi de chaque mois, à 15 heures ;
- à Bordeaux un jeudi sur deux, à 18 heures.

Pour connaître le lieu de chaque cours, prière d'appeler le 06 33 92 22 78.

Pour tous renseignements complémentaires :
af-aquitaine.over-blog.com/

MESSE

Une messe sera célébrée le mardi 6 octobre 2009 à 10 heures, en l'église Saint-Germain de l'Auxerrois, Paris 1er, à l'intention de Nicolas Kayanakis, rappelé à Dieu il y a un an.

INFORMATIONS

□ SOS-Tout-Petits - Samedi 10 septembre à 14 h 30, place Saint-Michel, Paris 5e - Prière de réparation, d'intercession et de conversion pour les victimes du crime d'avortement.

□ Le Comité international contre le terrorisme d'État (ICAST), seule association en France habilitée à ester en justice en matière antiterroriste, fondée par Chahpour Sadler, convie tous les royalistes français à participer à la commémoration en souvenir des victimes du terrorisme (Vendée, Drakkar, Paris, New York, Moscou, Madrid, Londres, Casablanca, etc.) le samedi 19 septembre de 16 heures à 17 h 30 au Mémorial des Invalides, Jardin de l'Intendant (Hôtel national des Invalides, place Vauban, Paris 7e).
Renseignements : 01 77 11 61 59 ; memorial@terror1979.org ; www.terror1979.org

LA TÉLÉ INTERNET 100% ROYALISTE



www.sacr.fr

RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS

Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

VENEZ REJOINDRE NOS EQUIPES DE VENDEURS AU SERVICE DU ROI !

Prière d'entrer en contact avec :
Frédéric Wincler : fredericwincler@yahoo.fr

actionroyaliste.com

Logo of the 'G.A.R. GROUPE D'ACTION ROYALISTE' is also present.

□ PHILIPPE PICHOT-BRAVARD

Les années charnière du Second Empire

Le monde catholique se divisa après la révolution de 1830. Sa fidélité à Charles X puis à son petit-fils Henri V se relâcha peu à peu, jusqu'à ce qu'il cesse d'être légitimiste, et même contre-révolutionnaire. Retour sur une anticipation du Ralliement de 1891.

T rès jeune, Philippe Pichot-Bravard s'est fait connaître en publiant une *Épopée de la Vendée* (éditions du Choletais) aussi brillante que documentée, dans laquelle cet Angevin, qui avait rédigé un mémoire sous la direction du professeur Xavier Martin, ne dissimulait pas ses choix et ses préférences. Quelques années ont passé, transformant un adolescent prometteur en historien de grande valeur, alliant à la rigueur de la recherche la qualité du style et la constance dans l'idéal, vertu peu fréquente.

Aveuglement

Après deux romans historiques originaux, *Le Duel ou les rebelles de l'An II*, puis *Le Vol de l'Aigle*, dont les intrigues se déroulaient entre 1793 et 1815, Philippe Pichot-Bravard publie *Le Pape ou l'Empereur*, inspiré d'un mémoire de science politique soutenu à l'université de Paris II (Panthéon-Assas), étude remarquable sur l'attitude des catholiques sous le Second Empire, qui obligera désormais les spécialistes du règne de Napoléon III à nuancer quelques jugements. Et passionnera tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées politiques tant les années 1852-1870 se révèlent un laboratoire dont les expériences nous affectent encore. (Tempora, 200 p, 19 euros.)

L'ACTION FRANÇAISE 2000 - Vous mettez en évidence au temps du Second Empire l'aveuglement ou l'opportunisme politique de quelques champions du catholicisme, leurs préoccupations à courte vue. Pourtant, la droite compte de sincères défenseurs de la foi. Quelques mots peut-être sur le rôle et la personnalité de Falloux, Berryer ou surtout de Veillot ?

PHILIPPE PICHOT-BRAVARD - L'unité du monde catholique a volé en éclats au moment de la révolution de 1830, après que le pape Pie VIII, en reconnaissant le nouveau régime, eut encouragé implicitement le clergé et les fidèles à dissocier foi religieuse et fidélité dynastique. Après 1830-1832, nous pouvons relever chez les catholiques quatre attitudes politiques différentes.

Quatre attitudes

Il y a une solide proportion de catholiques contre-révolutionnaires qui, pour l'immense majorité d'entre eux, restent attachés à Charles X puis à son petit-fils Henri V. Il y a un légitimisme populaire, qui rallie la paysannerie de Bretagne et le monde ouvrier des villes du Midi, avec à sa tête La Rochejacquelein et l'abbé de Genoude, et un légitimisme libéral et parlementaire, représenté



Combat devant l'Hôtel de ville le 28 juillet 1830 par Jean-Victor Schnetz

L'unité du monde catholique a volé en éclats au moment de la révolution de 1830, après que Pie VIII eut encouragé implicitement le clergé et les fidèles à dissocier foi religieuse et fidélité dynastique.

par Falloux et Berryer. Parmi ces catholiques contre-révolutionnaires, Louis Veillot fait exception. Il est catholique avant tout et ultramontain. La question dynastique est, à ses yeux, accessoire, ce qui explique la facilité avec laquelle il se rallie à Louis-Napoléon Bonaparte en 1851. Veillot ne deviendra légitimiste qu'après 1870. Il y a aussi une proportion non moins importante de catholiques conservateurs qui soutiennent l'ordre établi, dès lors que cet ordre n'est pas agressivement anticlérical.

Visions incompatibles

Il y a encore une petite proportion de libéraux catholiques, lecteurs de Montalembert, de Lacordaire, d'Albert de Broglie et d'Augustin Cochin (le grand-père de l'historien des sociétés de pensée), qui se montre soucieuse de réconcilier l'Église et la liberté, une liberté définie de manière moderne. Sous l'influence de Lacordaire, ils en viennent petit à petit à vouloir réconcilier l'Église et le monde moderne, c'est-à-dire avec les valeurs de 1789, ne voyant pas que l'hostilité des héritiers de 89 à l'Église rend illusoire un effort de réconciliation entre deux visions du monde complètement incompatibles. Tout leur système de pensée repose sur une erreur d'analyse. Ils sont persuadés que la flambée d'anticléricalisme des années 1830-1832 est due au fait que l'Église était sous la Restauration trop proche de la monarchie ; alors qu'en réalité, les discours et les écrits des libéraux de 1830 montrent bien que Charles X a été renversé parce qu'il était trop favorable à

toujours avoir mesuré les conséquences, existe une autre droite catholique, légitimiste, qui refuse d'entrer dans ce jeu. Ne s'exclut-elle pas de la vie politique et ne se prive-t-elle de toute influence ?

Ph. P.-B. - Les notables légitimistes continuent souvent à exercer une influence locale, économique et politique, par l'exercice de mandats locaux. Le monde légitimiste joue également un rôle important dans la renaissance spirituelle du XIX^e siècle, renaissance dont la Restauration avait donné l'impulsion : œuvres missionnaires, scolaires et surtout sociales. Souvenons-nous que les légitimistes sont les premiers, dans les années 1830, à attirer l'attention du public sur l'effroyable misère matérielle et spirituelle du monde ouvrier et sur les réformes concrètes qu'ils conviendraient d'effectuer.

Zouaves pontificaux

L'AF 2000 - Des rangs des légitimistes sortirent les zouaves pontificaux. Pourriez-vous nous dire s'ils trouvèrent ainsi une occasion honorable de reprendre un peu d'influence ?

Ph. P.B. - Lorsque la politique des nationalités, encouragée par Napoléon III, menace l'existence des États pontificaux, ils volent au secours du pape. Ainsi, entre 1860 et 1870, deux mille neuf soixante-quatre Français rallient les bannières pontificales ; ils sont issus, pour la plupart, de familles de l'Ouest où les jeunes gens rêvent de montrer qu'ils sont animés du même courage que leurs pères, oncles et grands-pères combattants de la Vendée ou de la Chouannerie. Écartés du service du pays par leur fidélité dynastique, les légitimistes ont trouvé là une occasion de renouer avec le service des armes.

Face à l'Homme révolutionnaire

Il est vrai que la conception qu'ils nourrissent de la patrie n'est pas la même que la conception qu'incarne l'Empire. Pour l'Empire, comme pour la République, être patriote implique une adhésion au contrat social, aux valeurs du régime, valeurs que rejettent les catholiques légitimistes demeurés attachés à la France de Clovis, de Saint Louis et de Jeanne d'Arc. Dès lors, leur engagement traduit un patriotisme de substitution, expression supplémentaire d'un rejet de l'Empire. Encouragé par les dons des fidèles, leur engagement est nourri d'un esprit de sacrifice et de gratuité d'une rare noblesse, comme en témoigne l'émouvante histoire du jeune Quatrebarbes.

L'AF 2000 - À côté d'hommes prêts à des concessions aventurées dont ils ne semblent pas



Philippe Pichot-Bravard

L'AF 2000 - Vous mettez en évidence un point souvent occulté par les spécialistes d'histoire religieuse comme par les historiens des idées politiques : les véritables intentions de Pie IX lors de la promulgation en 1854 du dogme de l'Immaculée Conception, prologue à la publication du Syllabus, et qui dépasse le strict champ de la foi pour proposer un contre-modèle de société et d'humanité à la philosophie rousseauiste. Quelques précisions sur ce sujet ?

Ph. P.B. - Le dogme de l'Immaculée Conception est proclamé par Pie IX le 8 décembre 1854. Sa proclamation répond d'une part à un souci spirituel, d'autre part à un souci philosophique et politique. Dans le domaine spirituel, Pie IX entreprend de reconquérir les âmes au jansénisme en encourageant la piété mariale de manière spectaculaire.

Péché originel

Dans le domaine temporel, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception permet au pape de récuser la vision de l'homme propagée par la pensée de Jean-Jacques Rousseau. Alors que Rousseau affirmait que l'homme est naturellement bon et que la société le pervertit, l'Église rappelle que l'homme a été blessé par le péché originel avant d'être racheté par le sang du Christ, fils de Dieu né d'une vierge conçue sans péché afin d'être le temple charnel du Sauveur. Honorer la Vierge Marie sous le vocable d'Immaculée Conception souligne implicitement la nature pécheresse de l'homme. L'exception confirme la règle. Il y a là, de la part du pape, un appel à rompre avec la philosophie révolutionnaire. Ce n'est pas dans la société, ou chez autrui, que l'homme doit chercher la cause de ses misères, mais en lui. Ce n'est pas en s'attaquant à l'ordre social que l'homme mettra fin à ses souffrances mais en luttant contre lui-même pour s'élever jusqu'à la sainteté dont la mère du Christ offre un exemple achevé. À la révolte de l'homme révolutionnaire qui exalte ses droits et rejette Dieu, le pape oppose le modèle de "l'humble servante" qui accepte que lui soit fait selon la volonté de Dieu.

Propos recueillis par Anne Bernet